



**Projet Educatif
Territorial (PEDT)**

**Plan Mercredi
2022-2025**

Collectivité territoriale porteuse du projet
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PARTHENAY-GATINE

Nom de l'élu référent : Philippe ALBERT

Fonction : Vice-Président de la communauté de communes de Parthenay-Gâtine en charge de l'enfance et du scolaire

Adresse : CC de Parthenay-Gâtine, CS 80192, 79 205 Parthenay cedex

Téléphone : 05.49.69.13.18.

Adresse électronique : albertph@cc-parthenay-gatine.fr

Nom du correspondant : Vanessa AUMONIER

Fonction : Directrice du service Enfance et Scolaire

Adresse : CS

Téléphone : 05.49.69.13.18. / 06.18.95.11.56.

Adresse électronique : aumonierva@cc-parthenay-gatine.fr

Durée du PEDT : 3 ans. Cependant, en fonction des résultats des évaluations annuelles, des ajustements pourront être proposés par avenants (changements horaires, modalités d'organisation ou de fonctionnement...).

La communauté de communes de Parthenay-Gâtine (CCPG) regroupe 38 communes. L'intercommunalité repose sur le principe de solidarité entre les communes afin d'assurer leur développement et le déploiement des services jeunesse sur l'ensemble du territoire. La politique d'équité s'applique pleinement aux compétences portées par la communauté de communes pour que chaque enfant du territoire puisse obtenir les mêmes outils pédagogiques et éducatifs qu'il réside dans une petite commune rurale ou en zone urbaine. Le territoire de la CCPG a de nombreux atouts qu'il convient de conforter et de valoriser sur les temps éducatifs et pédagogiques, scolaires ou extra-scolaires : un cadre de vie préservé, des sites touristiques remarquables, des équipements publics de qualité, un vivier associatif créatif avec une offre de loisirs et d'événements culturels et sportifs très riche, des entreprises innovantes, un territoire numérique labellisé. De nombreux services innovants sont proposés à la population : déploiement d'une carte de vie quotidienne, réservation de livres à la médiathèque...

La collectivité subventionne les associations culturelles et sportives qui développent une offre pédagogique particulièrement riche. Elle a créé, à travers sa convention territoriale globale (CTG) en partenariat avec la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA), une dynamique autour de tous les acteurs du territoire.

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	3
Portrait du territoire	4
La population.....	4
Les familles sur Parthenay-Gâtine.....	5
Les jeunes scolarisés sur Parthenay-Gâtine (source au 30 juin 2022)	6
Les effectifs dans les différentes structures	6
Les effectifs dans les écoles primaires	6
Le choix d'un accompagnement extérieur	7
Mise en place d'un comité de pilotage au sein de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine	7
Présentation de l'association Socioscope	8
Rappel de la démarche entreprise sur le territoire de la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine (CCPG) et enjeux politiques repérés	8
Quelle définition les élus locaux donnent-ils à un Projet Educatif ?.....	12
Quels sont les acteurs concernés par un Projet Educatif sur le territoire de la CCPG ?.....	13
Quelle structuration de l'offre éducative pour garantir une équité territoriale et une complémentarité des acteurs locaux ?	14
A quels besoins le Projet Educatif de la CCPG devra-t-il répondre ?.....	14
Quelles orientations politiques prioritaires pour le Projet Educatif de la CCPG ?.....	15
Une démarche qui favorise les approches éducatives partagées, en s'appuyant notamment sur le tissu associatif existant	15
Une démarche qui vise l'équité territoriale	16
Une logique de parcours éducatifs et citoyens qui garantit une continuité éducative pour les enfants et les jeunes	17
Un projet qui s'autorise à inventer, à innover, à expérimenter	17
Une coordination locale qui organise la transversalité, les coopérations et la circulation des informations	18
Le schéma qui illustre la façon dont le projet se construit.....	19
L'organisation des services jeunesse de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine	19
Un pôle « Jeunesses et parcours éducatifs »	20
Service « petite enfance » :	20
Service « Enfance et scolaire »	21
Service « Jeunesses 12ans-30 ans »	21
L'organisation scolaire et périscolaire sur la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.....	21
Horaires des temps scolaires et périscolaires et encadrement sur les écoles concernées par le PEDT.....	21
Temps scolaires	21
Temps périscolaires : Activités périscolaires (APS) – Temps éducatifs, complémentaires aux apprentissages de l'école (3 heures par semaine)	22
Temps périscolaires : Accueils éducatifs périscolaires (AEPS) ou Garderie	22
Tarifs des temps périscolaires.....	24
L'organisation périscolaire ALSH sur la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.....	24
Les enfants et jeunes de moins de 17 ans sur le territoire :	24
L'organisation de services aux familles d'accueil de loisirs à l'échelle du territoire de la CCPG	24
Le service communautaire.....	25
Les tarifs.....	25
Equipements, horaires et organisation :	26
Le personnel.....	26
Le projet.....	26
Déclinaisons opérationnelles des actions du PEDT	28
Parentalité.....	28
Petite enfance	29
Enfance et scolaire 3-12 ans	30
Jeunesse 13-30 ans	33
Coordination.....	35
Informations générales et signatures.....	37
Coordination et pilotage	37
Modalités d'information.....	37
Signataires du projet.....	37
ANNEXE.....	38
CHARTRE PLAN MERCREDI Un plan mercredi intégré dans la démarche globale de son Projet Educatif et son PEDT	38
PREAMBULE.....	38
LE PLAN MERCREDI EN QUATRE SOCLES.....	39
L'axe 1 : L'accueil du mercredi en accueil de loisirs.....	39
Axe 2 sur lequel s'appuyer : l'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles).....	40
Axe 3 à décliner pour la continuité éducative des jeunes et enfants le mercredi, c'est la mise en valeur la richesse du territoire	41
Axe 4 essentiel pour la dynamique d'un plan mercredi est le développement d'activités éducatives de qualité.....	42
EVALUATION.....	44

Portrait du territoire

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

La population

La population totale est de 37 117 habitants. Le territoire de la CCPG s'étend sur 836 km² soit 44,4 habitants au km².

Adilly	309
Allonne	666
Amailloux	822
Aubigny	164
Azay-sur-Thouet	1 125
Châtillon-sur-Thouet	2 678
Doux	230
Fénéry	281
Fomperron	405
Gourgé	960
Lageon	368
Lhoumois	139
La Chapelle-Bertrand	469
La ferrière-en-Parthenay	762
La Peyratte	1 137
Le Rétail	276
Le Tallud	2 000
Les Châteliers	473
Les Forges	112
Ménigoute	861
Oroux	91
Parthenay	10 089
Pompaire	1 992
Pougne-Hérisson	368
Pressigny	193
Reffannes	376
Saint-Aubin-le-Cloud	1 714
Saint-Germain-de-Longue-Chaume	401
Saint-Germier	233
Saint-Martin-du-Fouilloux	238
Saurais	188
Secondigny	1 802
Thénézay	1 409
Vasles	1 671
Vausseroux	324
Vautebis	113
Vernoux-en-Gâtine	573
Viennay	1 105
	37 117

10 640 jeunes de moins de 30 ans résident sur le territoire de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, soit 28,7% de la population.

Population par grandes tranches d'âges	37 116	100%
0 à 14 ans	5 746	15,5%
15 à 29 ans	4 894	13,2%
30 à 44 ans	5 719	15,4%
45 à 59 ans	7 798	21,0%
60 à 74 ans	7 608	20,5%
75 ans et plus	5 353	14,4%

Les familles sur Parthenay-Gâtine

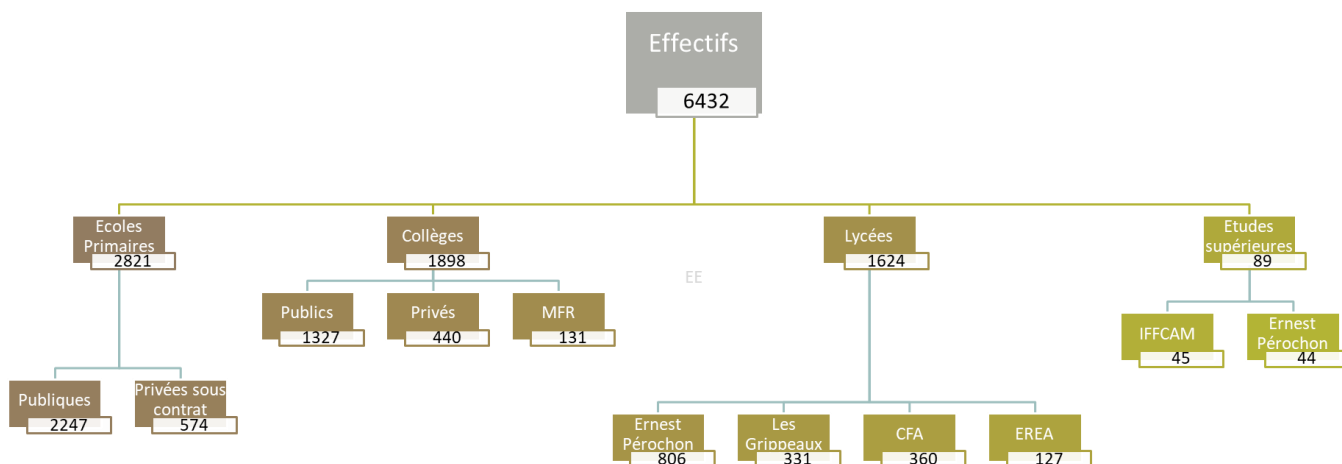
Structure familiale des ménages	Population des ménages	Nombre de ménages	
Ensemble	35 897	17 131	100%
Ménage d'1 personne :	6 124	6 124	35,7%
Dont homme seul	2 693	2 693	15,7%
Dont femme seule	3 431	3 431	20,0%
Autres ménages sans famille	517	212	1,2%
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	29 256	10 795	63,0%
Un couple sans enfant	11 539	5 711	33,3%
Un couple avec enfant(s)	14 459	3 799	22,2%
Une famille monoparentale	3 258	1 285	7,5%

Composition des familles		
Ensemble	10 811	100%
Couples avec enfant(s)	3 799	35,1%
Couples sans enfant(s)	5 276	48,8%
Familles monoparentales	1 286	11,9%
Hommes seuls avec enfant(s)	262	2,4%
Femmes seules avec enfant(s)	1 024	9,5%

Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans		
Ensemble	10 811	100%
Aucun enfant	6 274	58,0%
1 enfant	1 952	18,1%
2 enfants	1 842	17,0%
3 enfants	578	5,3%
4 enfants ou plus	165	1,5%

Les jeunes scolarisés sur Parthenay-Gâtine (source au 30 juin 2022)

Les effectifs dans les différentes structures

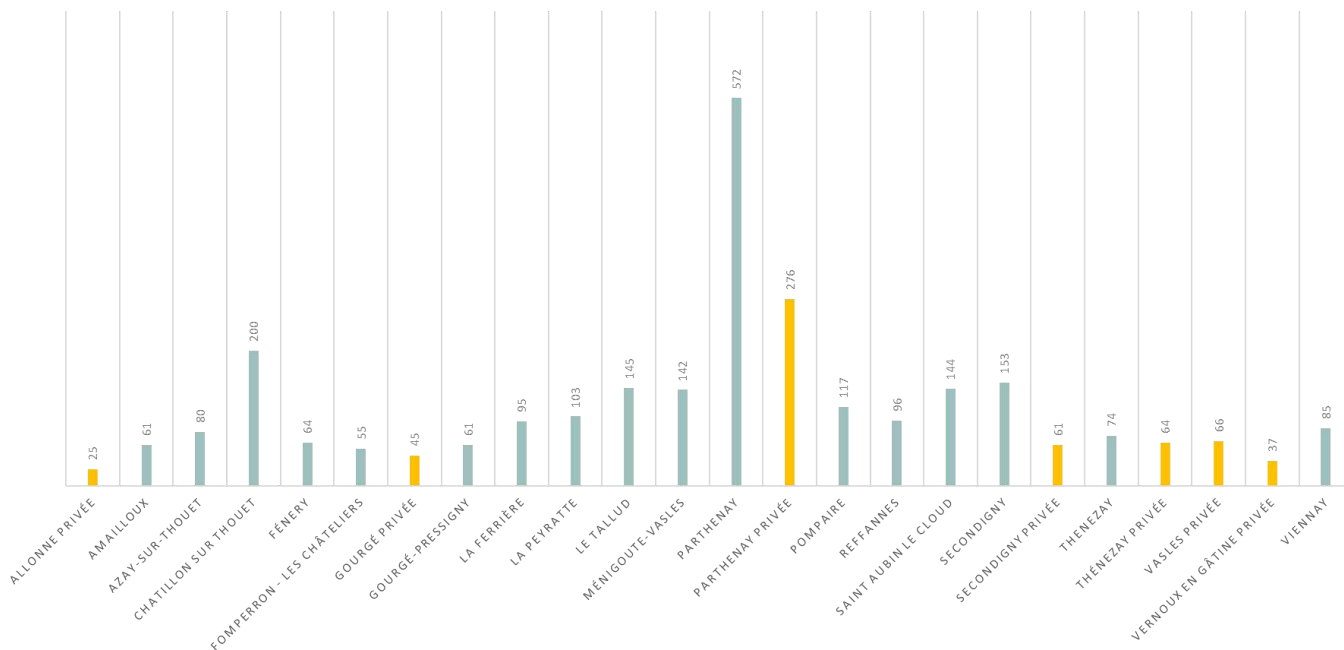


Les effectifs dans les écoles primaires

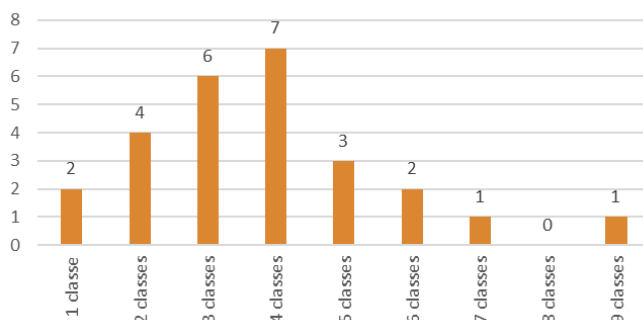
La Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine accueille 2 512 enfants dans 26 écoles publiques et 7 écoles privées. Toutes les écoles publiques du territoire de la CCPG sont dans le périmètre du PEDT.

Toutes les communes accueillant une école sur le territoire de la communauté de communes de Parthenay-Gâtine, compétente sur les temps scolaires et périscolaires, sont en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

FRÉQUENTATION DES ÉCOLES DE LA CCPG



2021-2022: Nombre de classes par école :
26 écoles – 99 classes



Les effectifs dans les structures petite enfance et jeunesse

Les crèches à Parthenay-Gâtine

120 places en crèche.

Accompagner et Maintenir l'Autonomie des enfants (réseau AMA)

Environ 160 AMA en activité actuellement soit environ 480 places d'accueil.

Maisons d'Assistants Maternels

3 MAM en activité.

ALSH / Périscolaire

- Le mercredi après-midi 115 places d'accueil en gestion directe sur les accueils de Parthenay et de Saint Aubin Le Cloud.
- Vacances scolaires : 205 places d'accueil en gestion directe sur les accueils de Parthenay et de Saint Aubin Le Cloud.

Le choix d'un accompagnement extérieur

La Communauté de Communes de Parthenay Gâtine a fait le choix d'un accompagnement extérieur pour élaborer son Projet Educatif. L'association SOCIOSCOPE, dont le siège social est situé à Morlaix, dans le Finistère, travaille aux côtés de la collectivité depuis le mois d'octobre 2021.

Mise en place d'un comité de pilotage au sein de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine a mis en place un comité de pilotage formé d'élus du territoire pour accompagner la démarche. Il est composé de 10 élus communautaires et communaux rayonnant sur l'ensemble du territoire.

Présentation de l'association Socioscope

Equipe



Laurence Davoust Lamour

Docteur en sociologie,
spécialisée sur les politiques
de jeunesse et de l'enfance



Soaz Le Roux

Coopératrice
spécialisée dans
l'accompagnement de
démarches participatives

SOCIOSCOPE est une association dont le but premier est d'accompagner la mise en œuvre de Projets Educatifs et Sociaux. Son postulat de départ est simple : œuvrer en direction de publics - quels qu'ils soient - n'est pas chose aisée et nécessite une approche pédagogique, empathique et respectueuse de l'individu. Notre conception de l'Homme est au centre de notre métier : chacun est porteur de valeurs, d'aptitudes, de savoirs... qui doivent pouvoir s'exprimer et se développer.

SOCIOSCOPE se fixe comme finalité d'accompagner ces épanouissements humains, individuels et collectifs en mettant à disposition des personnes ou des structures qui nous sollicitent, des compétences méthodologiques, des connaissances théoriques, des expériences de terrain évaluées et des regards croisés qui enrichissent toujours le débat.

SOCIOSCOPE intervient dans les champs thématiques suivants :

- *Les questions relatives aux enfants et aux jeunes d'un territoire : caractéristiques, besoins, attentes, projets, accompagnements...*
- *Les questions relatives aux projets collectifs des territoires : définition d'une politique éducative globale, définition d'une politique de cohésion sociale, mise en synergie des acteurs, méthodes de réflexion concertée et d'élaboration collective, mise en débat...*
- *Les questions relatives aux rôles et missions des acteurs en charge des politiques éducatives et sociales : élus locaux, responsables associatifs, parents, professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse*

SOCIOSCOPE propose plusieurs modalités d'intervention, selon la nature des sollicitations :

- *Modules de formation et/ou accompagnement de groupes en réflexion*
- *Interventions, Information / Débats, Conférences*
- *Etudes sociologiques, diagnostics, évaluations...*
- *Accompagnement de collectivités et de structures diverses dans l'élaboration de projets transversaux : projets éducatifs, sociaux, associatifs...*

Rappel de la démarche entreprise sur le territoire de la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine (CCPG) et enjeux politiques repérés

L'association a été sollicitée par la CCPG en octobre 2021, pour l'accompagner dans le renouvellement de son PEdT (Projet Educatif de Territoire).

La collectivité bénéficie, à cette date, d'un avenant délivré par les services départementaux de l'Education Nationale, lui permettant de prolonger le PEdT 2018/2021 d'une année, soit une échéance au mois d'août 2022.

En 2018, pour accompagner le retour possible des écoles à la semaine de 4 jours, une nouvelle génération de PEdT est ouverte : celle du « dispositif Mercredi » dont l'objet annoncé est de « créer un

cadre de confiance pour les familles, les collectivités et leurs partenaires. Il leur permet de proposer, à compter de la rentrée 2018, des activités de grande qualité le mercredi. » Le Plan Mercredi vise « à articuler mieux les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires » précise le Ministre de l'Éducation Nationale, qui estime qu'il s'agit là, pour les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire, de « la condition de leur bien-être et donc de leur réussite ».

L'idée de la CCPG, dans l'expression de sa demande d'accompagnement, est d'intégrer le label Plan Mercredi à son PEdT, en maintenant la semaine de 4,5 jours, permettant ainsi la formalisation d'un Projet éducatif de Territoire qui englobe les temps d'accueil de loisirs du mercredi, et qui, par là-même, propose une continuité éducative entre les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires, conformément au cadre proposé par le ministère.

La réponse de Socioscope ne s'inscrit pas tout à fait dans le cadre présenté initialement. Nous avons proposé à la collectivité de poser un préalable à la formalisation d'un PEdT / Plan Mercredi, afin d'interroger en amont les ambitions politiques des élus locaux en termes d'offre éducative.

Au travers les différents échanges avec les services de la collectivité, l'association a mis en évidence quelques enjeux qui sous-tendaient la demande :

- La nécessité de portage collectif d'une politique éducative transversale
- La volonté d'une équité de traitement sur un territoire à dimension variable
- Le souhait de dépasser le cadre formel du Projet éducatif de Territoire, centré sur les populations d'enfants scolarisées, pour parvenir à un Projet Educatif plus global, qui donne du sens à l'action de chacun et qui facilite les continuités éducatives nécessaires au développement harmonieux des enfants et des jeunes de 0 à 30 ans.

En d'autres termes, la demande de la CCPG, énoncée en termes techniques et organisationnels et visant à passer d'un dispositif à un autre, devait être d'abord traitée en termes politiques.

L'association Socioscope a, de fait, élaboré une réponse articulée autour de deux questionnements qui semblaient majeurs :

1. Quels sens la CCPG souhaite-t-elle collectivement donner au Projet éducatif de son territoire communautaire ?
2. Quelle structuration souhaite-t-elle donner à l'offre éducative - présente ou à construire - pour qu'elle réponde pleinement aux besoins des enfants, des jeunes et des familles ?

Dès lors, la proposition d'accompagnement relevait davantage de la définition d'un Projet Educatif Global, intégrant certes les dimensions scolaires, périscolaires et extrascolaires du PEdT / Plan Mercredi, mais également celles, plus globales, des tout petits, des jeunes, des familles...

- Le premier axe de questionnement proposé s'inscrit clairement dans la définition politique du projet. Il concerne à la fois les élus locaux, mais également celles et ceux, enseignants, responsables associatifs, institutions partenaires, intervenants divers, parents..., qui, au quotidien, donnent vie à ce projet, en direction des enfants et des familles...
- Le second est alors celui de la co-construction : quelle place chacun peut-il prendre dans un projet éducatif partagé ? Comment imagine-t-on les complémentarités, les passerelles, les actions collectives... ?

C'est dans cette double approche que la proposition d'accompagnement de l'association a été validée. Elle a d'emblée posé deux autres réflexions qui devaient être incluses dans la démarche

d'accompagnement :

1. La pertinence d'un PEdT au sortir d'une crise sanitaire inédite : la co-construction du projet et l'adhésion souhaitée au Plan mercredi se présentent à un moment où il importe de saisir toutes les opportunités pour retisser du lien social, de la projection collective, de la motivation... y compris en termes éducatifs. Autrement dit, il nous semblait peu pertinent - voire impossible - de penser la construction d'un projet éducatif, quel qu'il soit, sans regarder finement ce que la crise a généré pour les enfants, les jeunes et les familles
2. La Communauté est porteuse du Projet, alors même que sa construction interne est encore récente : un travail de réflexion, à l'interne, partant des délégations politiques et des services, nous semblait essentiel pour mobiliser les acteurs et pour repenser avec les élus, le portage cohérent du projet et la complémentarité des services.

Le tableau suivant résume les étapes de la démarche telle que le Comité de Pilotage du Projet Educatif et SOCIOSCOPE la conduisent aujourd'hui :

PREMIERE PHASE :	Décembre 2021 / Février 2022
Travail interne à la CC 8 et 9 décembre 2021	Temps de travail sur site (rencontre avec les services concernés et avec les élus en charge des questions éducatives)
Temps de travail avec les élus des communes membres de la CCPG (31 janvier)	Objectif : donner la parole à chaque commune du territoire pour mieux comprendre les enjeux de chacun, au regard de sa connaissance affinée par la proximité avec les habitants : besoins identifiés, représentations, conceptions éducatives, orientations prioritaires... Socioscope anime un temps de travail d'une soirée et analyse les propos recueillis (définitions, convergences, divergences, récurrences, complémentarités, superpositions, leviers de transformations, priorités...)
Temps de travail avec les services (31 janvier -1 ^{er} et 2 février 2022)	Temps de travail avec les équipes professionnelles : enfance et temps libre, enfance et scolarité, jeunesse, petite enfance, culture, sport... L'objectif est identique : recueillir les représentations, les points de vue sur les besoins, sur les atouts du territoire, sur les faiblesses repérées... (En raison de la situation sanitaire, ce travail a été effectué avec les responsables de services et remplacé par un questionnaire en direction des agents)
Temps de travail avec les partenaires institutionnels (du 31 janvier au 7 février 2022)	La CAF, la DRAJES / SDJES, le CD79, la MSA... sont porteurs de politiques publiques qui peuvent donner un cadre aux politiques locales. Des entretiens ont été conduits avec les partenaires institutionnels locaux pour identifier les leviers que la CCPG peut activer pour encadrer son propre projet politique (dispositif, projets cadres...) : CAF, MAS, SDJES et Education Nationale.
SECONDE PHASE :	Mars 2022
Travail interne à la CC (COFIL du 14 mars 2022)	Appropriation par les élus (Groupe de travail Projet Educatif) des éléments recueillis précédemment. Il s'agit bien ici de retravailler à partir du matériau recueilli pour définir les priorités de travail. Au regard de ce qui a été exprimé par les uns et les autres, quelles orientations collectives ? Quelles valeurs fondatrices ? Quel sens commun ?
Rencontre avec les acteurs locaux : du 14 au 17 mars 2022	Tissu associatif, gestionnaires des structures petite enfance, services de la CCPG, équipes enseignantes, référents jeunesse...
Travail de rédaction d'un document de synthèse politique (27 mars 2022)	Ce premier document explicite la démarche initiée par la collectivité, énonce le cadre politique dans lequel s'inscrit le projet éducatif et pose les orientations prioritaires de ce projet
TROISIEME PHASE :	Avril / Juin 2022
Finalisation du diagnostic (à distance / Avril)	Traitement des questionnaires (Date butoir repoussée au 16 avril) Liens CTG / PEL (RDV 21 avril)

	Analyse de contenu des groupes de parole
Travail de formalisation du PEdT / PM (du 16 au 18 mai 2022)	Déclinaison opérationnelle du projet éducatif
Soirée Restitution des travaux et du projet (28 juin 2022) – Réunion publique	« Un Projet de territoire au service d'une éducation partagée » Présentation du projet éducatif aux acteurs de la CCPG - Restitution des travaux menés au cours du semestre et mise en débat



Quelle définition les élus locaux donnent-ils à un Projet Educatif ?

Les élus locaux s'accordent aisément sur les définitions qu'ils souhaitent donner à leur projet éducatif : il s'agit d'un cadre de travail commun, adossé à un socle de valeurs partagées et à des conceptions humaines globales. La notion de parcours est centrale dans cette définition parce qu'elle garantit les continuités éducatives nécessaires à l'épanouissement des enfants et des jeunes.

« C'est une partition qui met en musique l'ensemble des éléments de l'environnement de l'enfant favorisant son développement... et qui donne le tempo permettant à tous - parents, enseignants, animateurs, éducateurs, bénévoles associatifs...- d'agir de façon concertée »

« C'est un projet dont la finalité est de permettre aux jeunes de devenir des citoyens acteurs de leur avenir et de leur territoire... »

Un projet éducatif, c'est un cadre de valeurs : le développement de la curiosité, la découverte de l'Autre, la connaissance de soi...

Le projet éducatif de la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine n'a pas vocation à uniformiser le territoire. Il doit s'ancrer sur un terrain différencié, composé de communes qui connaissent des réalités différentes, des histoires et des trajectoires multiples.

L'existant est riche, tant du point de vue des actions que des organisations qui les portent. Les statuts et identités des uns et des autres forment aujourd'hui un panel hétéroclite... et **le premier enjeu du Projet Educatif est de mettre en cohérence cet ensemble.**



« La Communauté semble mature pour porter collectivement un projet. Nous avons plein de forces, plein de choses qui vont aujourd'hui dans plein de directions... Arriver à reticoter cet ensemble pour faire des mailles qui vont enfin aller dans la même direction et collectivement, nous permettra de trouver la force de notre communauté... »

Les élus communautaires et les élus communaux affirment leur volonté de s'adresser, au travers de ce projet, aux enfants et jeunes de 0 à 30 ans et aux familles de façon plus générale, le Projet éducatif du territoire représentant pour eux **un outil d'attractivité et d'équité** au service de l'ensemble de la population.

Quels sont les acteurs concernés par un Projet Educatif sur le territoire de la CCPG ?

Le projet éducatif ne peut pas être porté par un seul chef d'orchestre : il s'accompagne collectivement, en posant cependant des points de repère communs à tous...

Les parents, les aînés, les enseignants, les bénévoles associatifs, les élus, les jeunes entre eux, les assistantes maternelles...

La CCPG, les communes, les CMJ, les CME...

Les écoles, les collèges, les lycées, les associations, le CPIE, la MFR, les structures postbac, les Missions Locales, la Chambre des métiers...

Les intervenants du temps scolaire, du temps périscolaire, du temps extra-scolaire... les bibliothèques, les médiathèques...

La CAF, la MSA, les Centres Sociaux, Familles Rurales, la Maison de l'emploi, Toit en Gâtine...

**Un projet éducatif de territoire :
C'est l'affaire de tous !**



Les élus qui portent le Projet Educatif rappellent que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et qu'aucune autre approche ne peut remplacer la leur. Toutefois, ils se reconnaissent dans le concept « **d'éducation partagée** » dont on pourrait dire qu'elle représente, pour les enfants et pour les jeunes, les différents espaces potentiels de socialisation et d'apprentissage.

C'est l'idée **de maillage et de réseau coopératif** qui décrit la façon dont est pensée cette co-éducation, les croisements de ce réseau représentant les actions communes ou les mutualisations potentielles.

Si l'école est un acteur essentiel de ce réseau, les élus locaux rappellent que leurs orientations éducatives sont plus globales : « le PEL pose l'éducation comme **responsabilité collective et partagée** entre tous les contributeurs de la communauté éducative, dont les parents sont les premiers membres.

Il vise une mise en articulation de l'éducation formelle avec les éducations non formelles et informelles qui sont aujourd'hui reconnues comme nécessaires dans les parcours éducatifs.

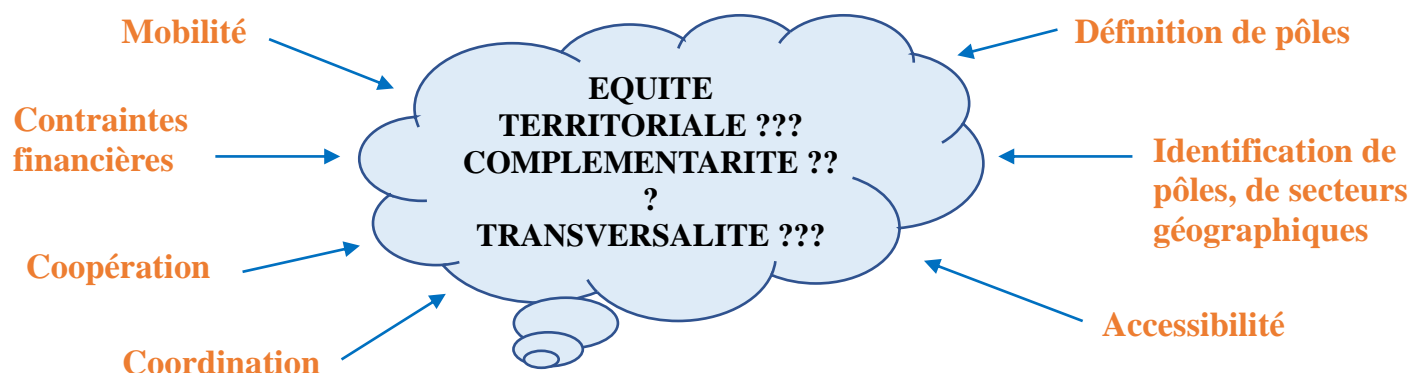
La diversité et la richesse de ces parcours sont essentielles au développement, à l'épanouissement, à l'émancipation des enfants et des jeunes ainsi qu'au vivre-ensemble sur le territoire. »

Puisque **les parents sont au centre de ce projet** et qu'ils sont indispensables à sa mise en œuvre, il est nécessaire de travailler, tout le temps et partout, à leur mobilisation et à leur implication. En ce sens, le Projet Educatif de la CCPG se veut être aussi un **projet d'accompagnement et de soutien à la parentalité**.

De fait, il se doit de prendre en compte les besoins des familles du territoire, tant en termes de mobilité pour accéder aux services et aux offres éducatives qu'en termes d'accessibilité de tous types : accessibilité financière, technique, culturelle, à l'information...

Quelle structuration de l'offre éducative pour garantir une équité territoriale et une complémentarité des acteurs locaux ?

Les élus qui élaborent aujourd'hui ce projet éducatif sont attachés à la cohérence globale de leur proposition : en ce sens, ils ont fait bouger les lignes de leurs délégations politiques pour donner un cadre pertinent à leurs orientations. Ainsi, le PEdT est aujourd'hui celui d'un pôle de la collectivité regroupé sous l'appellation « Jeunesses et Parcours éducatifs », pôle qui renforce l'idée d'une **continuité nécessaire dans les trajectoires des enfants et des jeunes du territoire**, quelles que soient les sphères traversées : scolaires, périscolaires, de loisirs, sportives, culturelles, familiales...



La garantie de cette équité territoriale n'est pas chose facile et si l'aspiration est partagée, sa mise en œuvre mérite d'être travaillée à plusieurs niveaux. Le territoire est vaste et hétérogène. **Une politique d'équité n'est pas synonyme de politique égalitaire**. Il faudra donc combiner, pour tendre vers la finalité recherchée, des transformations organisationnelles - coopérations, coordinations... -, des modalités d'accompagnement et de facilitation - accessibilité, mobilité, information, communication... -, et des répartitions potentielles de l'offre - par secteurs géographiques, par pôles, par bassins de vie...-.

A quels besoins le Projet Educatif de la CCPG devra-t-il répondre ?

La question des besoins est toujours fluctuante et conjoncturelle. A n'en pas douter, un Projet Educatif formalisé en 2022 s'inscrit dans le contexte d'une crise sanitaire singulière qui impacte

durablement notre société. La réponse à cette question devra donc être régulièrement réactualisée, pour vérifier la cohérence des propositions et de l'offre éducative globale avec les besoins identifiés par les acteurs de terrain, par les associations, par les équipes enseignantes, par les familles...

Pour l'heure, les élus qui s'engagent dans la présente démarche d'élaboration d'un projet éducatif de territoire, identifient plusieurs domaines de difficultés et/ou d'attentes et de demandes des enfants, des jeunes et des familles :

- **Apprendre dans de bonnes conditions de sécurité physique et affective**
- **Avoir les moyens de vivre, de se loger, de se divertir, de se cultiver**
- **Découvrir de nouvelles choses, de nouveaux lieux, de nouvelles personnes**
- **Disposer d'espaces, de locaux, de lieux... pour se rencontrer, monter des projets, faire des activités...**
- **Être accompagné par des professionnels de qualité, formés, stables dans leurs emplois**
- **Être en lien avec d'autres, être en réseau, faire société, appartenir à des collectifs, échanger, débattre, confronter des points de vue...**
- **Être reconnu dans toute sa singularité et avec toutes ses différences**
- **Pouvoir prendre son temps, imaginer, rêver, créer, jouer**
- **Pouvoir se projeter, se construire un avenir, se donner des perspectives**
- **Se déplacer, être mobile sur le territoire pour accéder aux offres éducatives, culturelles, sportives et de services**
- **Trouver des solutions adaptées de gardes d'enfants, ponctuelles ou régulières**

(Classement par ordre alphabétique)

Quelles orientations politiques prioritaires pour le Projet Educatif de la CCPG ?

Au regard de ces pistes de réflexions, au regard de leur connaissance du territoire et de leur projet politique, les élus du groupe de travail mandaté pour élaborer le Projet Educatif de la Communauté de Communes de Parthenay Gâtine ont défini leurs orientations prioritaires et ont posé les premières bases du cadre de travail à venir.

Une démarche qui favorise les approches éducatives partagées, en s'appuyant notamment sur le tissu associatif existant

...parce l'éducation est l'affaire de tous !

...parce que le Projet reconnaît les contributions complémentaires des acteurs scolaires, périscolaires et extrascolaires

... parce que les enfants et les jeunes évoluent dans des sphères de socialisation nombreuses

Ce premier axe du projet éducatif est partagé par la quasi-totalité des acteurs rencontrés. L'éducation partagée se pose alors comme une évidence : personne ne serait légitime à éduquer seul un enfant et toute action éducative serait indissociable des autres...

Toutefois, l'affirmation de cette orientation suppose que les questions de « partage » soient discutées : que partage-t-on de l'éducation des enfants sur un territoire ? Les parents restants, envers et contre tout, les premiers éducateurs de leurs enfants, possèdent-ils des champs éducatifs « non partageables » ? Lesquels ? Existe-t-il des décisions éducatives qui ne concernent qu'une partie des adultes qui accueillent des enfants, des jeunes ?

Cette question interroge également la diversité des modèles éducatifs et des modes de vie des familles : dans un projet éducatif global qui pose les questions de familles et de parents au centre de ses préoccupations, il sera important de ne pas occulter l'ensemble des réflexions que cette posture sous-tend.

A ce jour, les associations sont entrées dans le champ scolaire via les activités sportives ou culturelles et artistiques qu'elles proposent : c'est un premier pas vers une éducation plus partagée, plus concertée. Le PEL de la CCPG affirme son ambition de poursuivre ce type de démarche pour une transversalité plus grande sur le territoire.

Cette première orientation - comme les suivantes – évoque d'emblée des enjeux de mobilité, pour celles et ceux qui résident sur des communes excentrées qui ne bénéficient pas d'associations de proximité, qui n'ont pas d'écoles, qui ont peu de services... Elle pose la question du rayonnement des associations et des possibilités qu'elles ont d'ouvrir davantage leurs propositions, d'élargir leurs cercles, d'essaimer... pour que « la couverture » du territoire soit optimisée.

Une démarche qui vise l'équité territoriale

- ...par des mobilités facilitées
- ...en rendant l'offre plus accessible
- ...en respectant les spécificités communales

Les élus des communes rappellent ici qu'ils partagent l'intention, mais qu'ils sont conscients d'en être très éloignés à ce jour. Les variations de dynamiques locales de part et d'autre du territoire communautaire sont fortes et le chemin à parcourir pour parvenir à une réelle équité est complexe... La nécessité impérieuse de réfléchir au développement de tous types de mobilités est posée comme une condition sine qua non de l'équité territoriale, et la posture « d'Aller vers » est présentée comme un levier de développement pertinent. Cette posture dépasse d'ailleurs les politiques éducatives à proprement parler puisqu'elle est évoquée pour rapprocher les services des habitants, pour proposer des offres sociales diverses, pour se rapprocher de toutes les catégories de population jugées éloignées, voire empêchées et/ou isolées.

La démarche d'équité territoriale passe également par une communication optimisée. En effet, rendre l'offre plus accessible, c'est également la rendre visible et lisible par toute la population. En d'autres termes, si l'on s'accorde à penser que l'existant est riche et qu'il faut qu'il soit accessible à tous, il importe de le valoriser, de le faire connaître, de le rendre intelligible et attractif sur tout le territoire.

La question des spécificités communales est importante pour les élus locaux, qui insistent ici sur la différence entre une politique d'équité et une politique égalitaire, plus uniformisante que valorisante. Pour autant, l'orientation prise ici par le Projet Educatif communautaire met en exergue l'importance du sentiment d'appartenance au territoire de la CCPG, notamment parce que les bassins de vie et les

trajectoires sociales des habitants - enfants, jeunes et familles – ne peuvent pas être appréhendés uniquement à l'échelle des communes de résidence.

Une logique de parcours éducatifs et citoyens qui garantit une continuité éducative pour les enfants et les jeunes

...en imaginant des passerelles entre structures

...en facilitant la compréhension des environnements et l'accès aux droits sociaux comme culturels

Cette troisième orientation affirme une conception de l'humain qui refuse qu'on le considère de façon morcelée, tantôt comme un enfant, tantôt comme un élève, tantôt comme un jeune demandeur d'emploi, comme un individu à la recherche d'une orientation... Partout sur le territoire, les acteurs éducatifs ont affaire à des enfants, à des jeunes, qui grandissent dans toute leur globalité et leurs trajectoires sont à accompagner en respectant partout les continuités éducatives nécessaires à leurs cohérences. Chacun a son propre point de départ et chacun a son ambition d'arrivée. Ainsi, les parcours ne sont pas superposables et il importe de pouvoir les individualiser, tout en privilégiant l'action collective si précieuse à l'émergence de compétences sociales. Cette définition met en évidence les préoccupations de ce projet en termes d'inclusion des enfants porteurs de différences ou de handicaps, qui, de fait, devront pouvoir construire sur le territoire leurs propres parcours.

Il s'agit probablement ici de l'orientation qui s'inscrit le plus en cohérence avec les politiques publiques portées par les partenaires institutionnels qui accompagnent le projet éducatif du territoire. Il est essentiel de penser la logique des parcours pour les enfants, pour les jeunes, pour les familles et, en parallèle, il est indispensable de penser les coopérations et les complémentarités des acteurs de l'accompagnement.

Les passerelles, partout où elles sont envisageables, permettent, pour les enfants, de sécuriser - affectivement, physiquement, psychiquement - les transitions entre les structures – EAJE, écoles, accueils périscolaires, ACM, espaces jeunes...), et facilitent, pour les familles, la compréhension des environnements sociaux au sein desquels elles sont immergées.

La logique de parcours est également celle qui ouvre le champ des possibles en rendant accessibles l'offre sportive, culturelle, artistique...

Cette orientation sera pertinente si les acteurs qui la rendent opérationnelle sont en capacité de travailler leurs définitions de l'utilité des parcours en termes de projections, de développement, d'épanouissement... En d'autres termes, ils devront collectivement s'interroger sur les citoyens qu'ils imaginent accompagner et former pour demain... et sur les capacités du territoire à développer une offre éducative adaptée à ces projections.

La place des familles - des parents - est centrale dans la construction des parcours dont il est ici question : ces trajectoires éducatives et citoyennes n'ont aucunement vocation à être imposées, mais bien à être coconstruites par les familles, les jeunes et les acteurs éducatifs du territoire.

Un projet qui s'autorise à inventer, à innover, à expérimenter

...en « Allant vers »

...en évaluant ce que les actions produisent

...en transformant des postures et des pratiques

Le droit à l'expérimentation affirme, dans ce PEL, le droit à l'erreur et cette dimension est importante pour construire un projet adapté aux besoins d'une population et à l'évolution constante de ces besoins. L'innovation, en matière d'éducation, ne signifie pas qu'il faille faire table rase du passé, mais impose de vérifier, de façon permanente, que ce que les actions produisent est

bien en phase avec ce qui était recherché. S'autoriser à expérimenter, c'est aussi affirmer qu'on ne peut pas tout prédire de ce qui va fonctionner ou non du point de vue éducatif...

Les questions éducatives comme les questions sociales sont éminemment complexes et l'humilité nécessaire à les traiter permet à tout un chacun d'essayer, d'évaluer, et potentiellement d'arrêter, d'ajuster ou de poursuivre.

Les conditions de mise en œuvre de cette orientation politique sont celles de l'évaluation chemin faisant d'une part et celles de la formation des acteurs professionnels d'autre part, non plus en termes techniques, mais en termes de postures et de rapport à l'autre. La posture « d'Aller vers » est également de mise sur cet axe.

Une coordination locale qui organise la transversalité, les coopérations et la circulation des informations

...pour rendre l'offre déjà existante plus visible et plus lisible

...pour faciliter l'interconnaissance des acteurs locaux

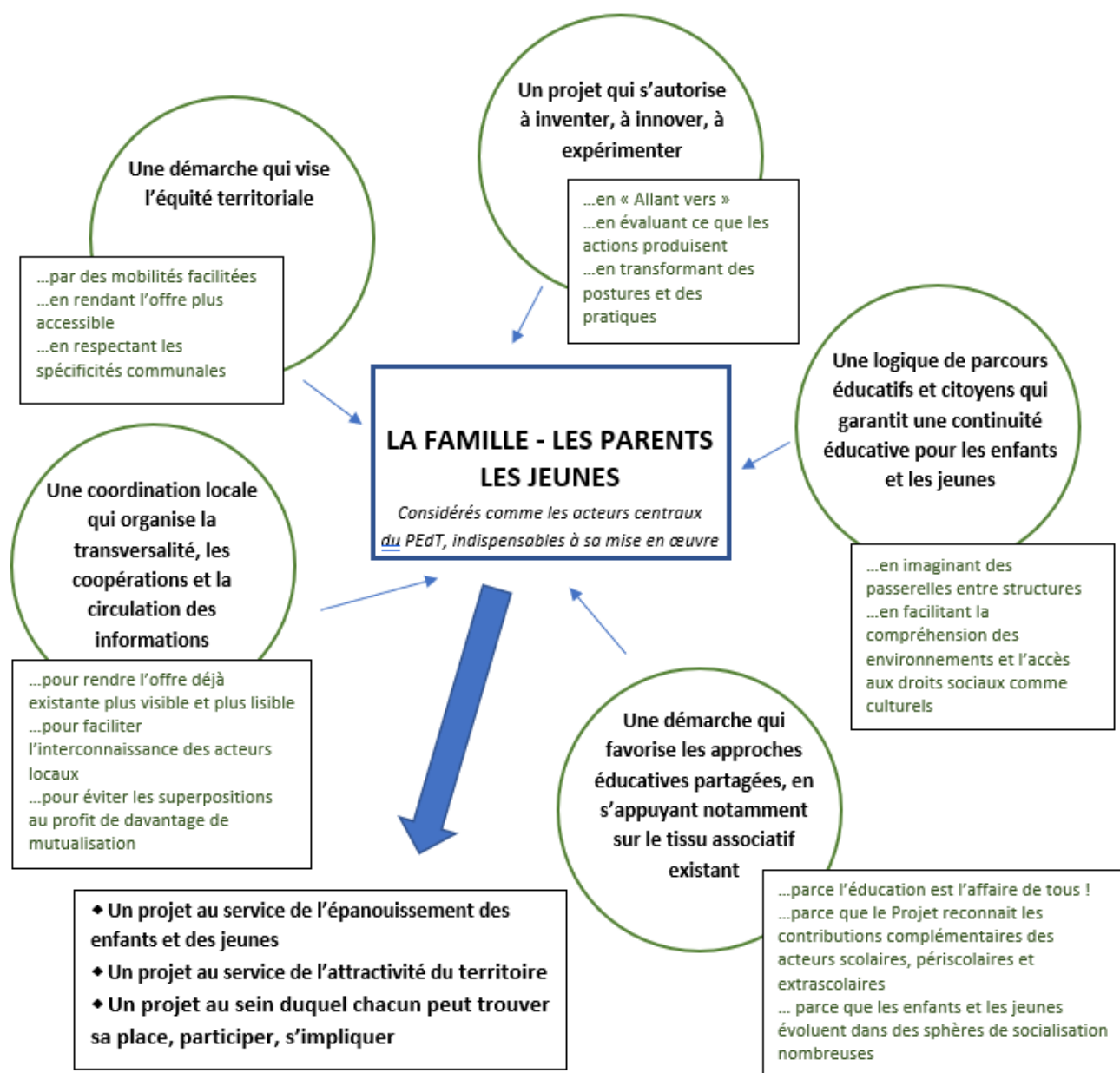
...pour éviter les superpositions au profit de davantage de mutualisation

Cette orientation découle des précédentes car elle permet d'organiser et de structurer le projet en garantissant la circulation des informations et le portage collectif des actions.

Il importe de bien définir ici ce qu'est une coordination : il s'agit bien d'une instance organisationnelle, qui rend fluide les transitions, les portages collectifs, les répartitions territoriales... mais qui n'a pas en charge de produire les contenus même des actions. En ce sens, la coordination d'un projet ne dépossède pas les acteurs de leur force de propositions mais vérifie que les coopérations peuvent s'organiser et sont porteuses de sens.

L'accompagnement de l'élaboration de ce PEL permet aujourd'hui d'affirmer que les acteurs locaux ont la volonté de coopérer, mais il importe, pour la pérennisation du projet notamment, de vérifier ce que ces coopérations vont produire.

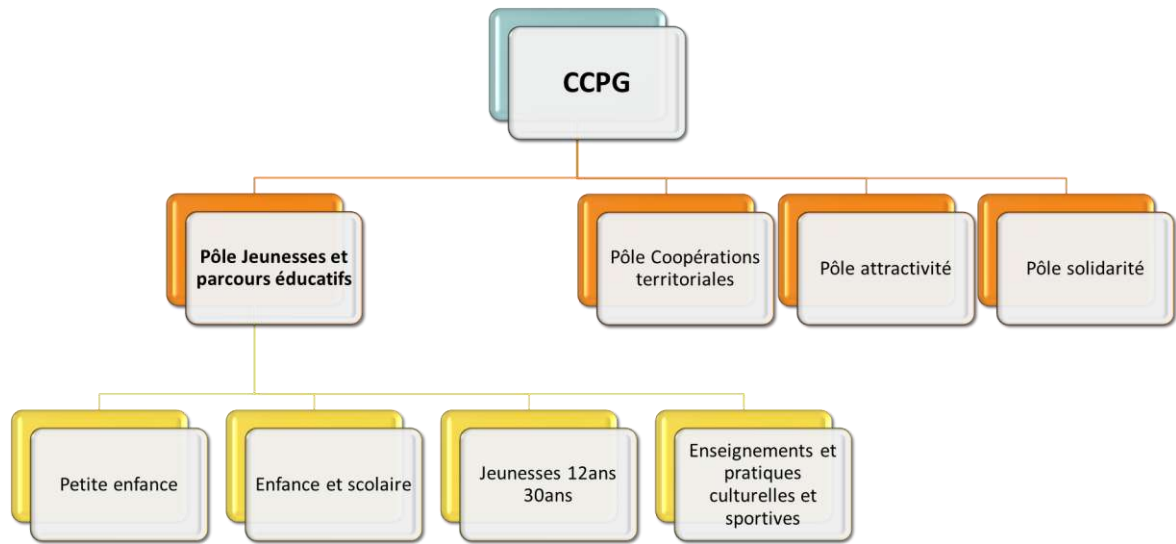
Le schéma qui illustre la façon dont le projet se construit



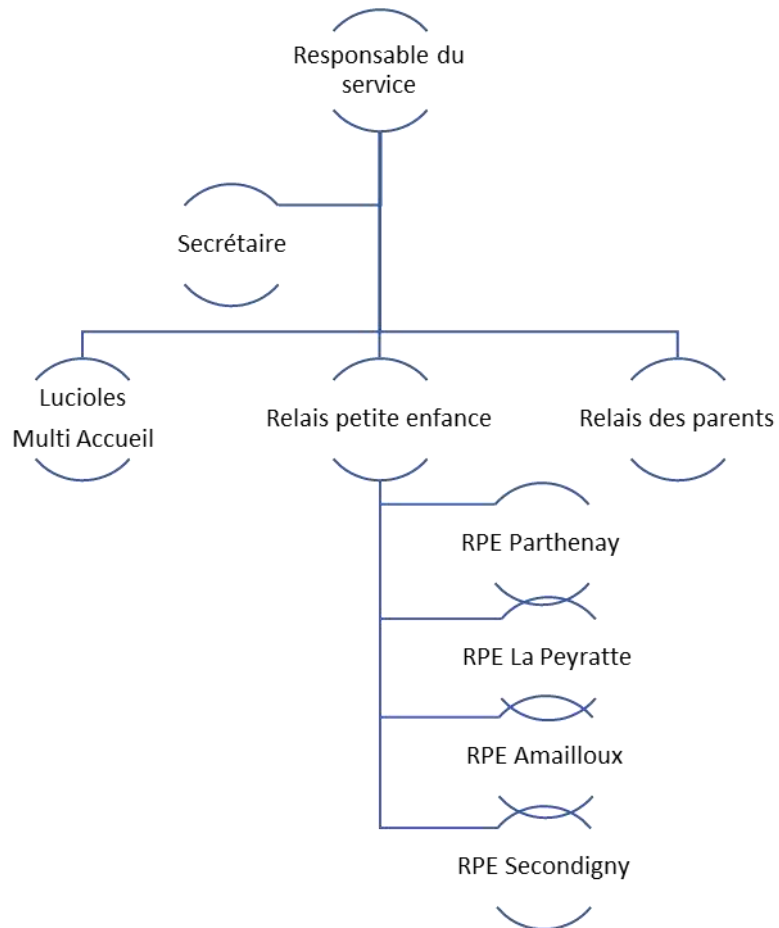
L'organisation des services jeunesse de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine a réorganisé ses services pour répondre à la politique que souhaite mener la collectivité, en faveur de la jeunesse.

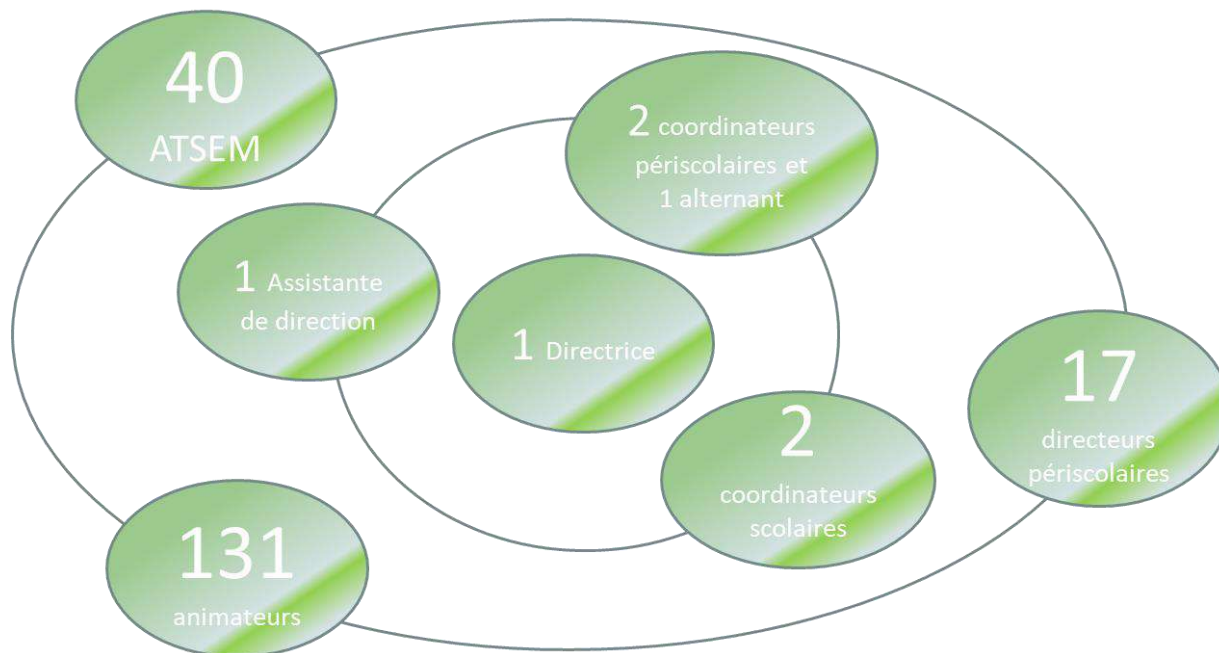
Un pôle « Jeunes et parcours éducatifs »



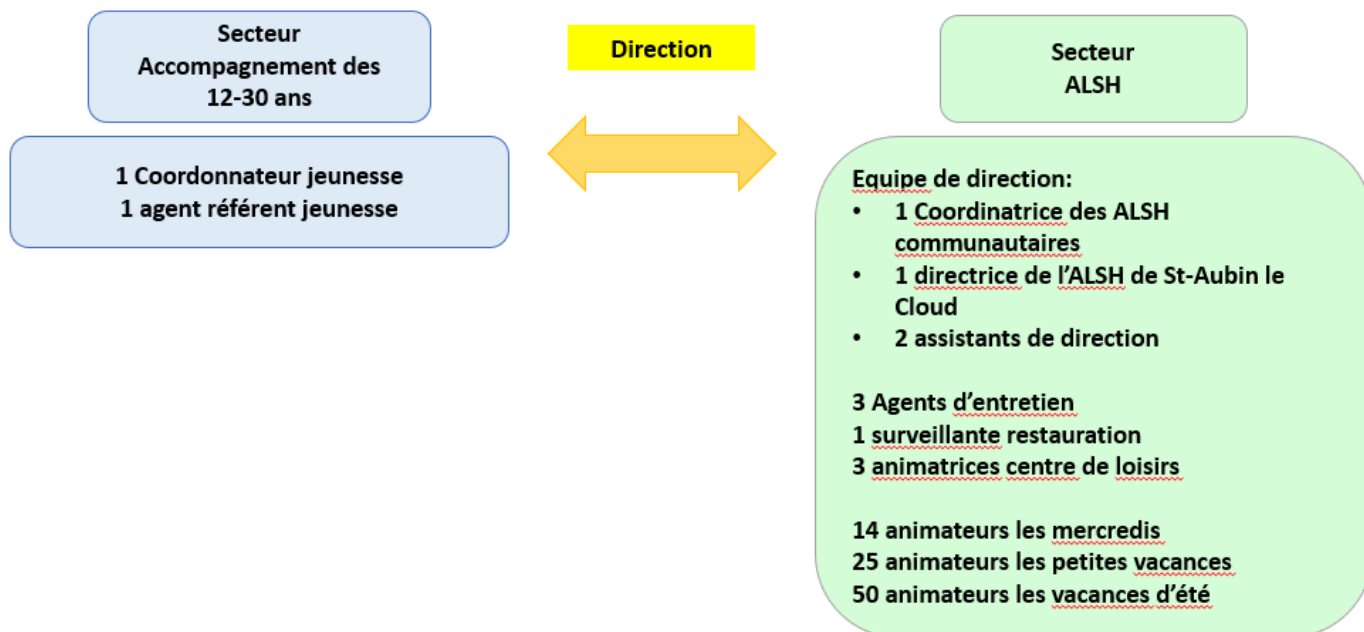
Service « petite enfance » :



Service « Enfance et scolaire »



Service « Jeunes 12ans-30 ans »



L'organisation scolaire et périscolaire sur la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

Horaires des temps scolaires et périscolaires et encadrement sur les écoles concernées par le PEDT

Temps scolaires

Les temps scolaires sont organisés sur 4 jours et demi afin de privilégier les temps d'apprentissage sur les 5 matinées de la semaine, du lundi au vendredi.

Temps périscolaires : Activités périscolaires (APS) – Temps éducatifs, complémentaires aux apprentissages de l'école (3 heures par semaine)

Sur chaque école, des créneaux d'APS (activités périscolaires sur les temps des nouveaux rythmes scolaires) ont été fixés en coopération avec les parents, les enseignants et les structures associatives partenaires de la coordination.

Les Activités Périscolaires (APS) introduits par la réforme des rythmes scolaires sont organisés et pris en charge par la communauté de communes, compétente, dans le prolongement de la journée de classe. Ils visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques et sportives.

Les activités proposées sont variées et de qualité : sportives, artistiques, plastiques, culturelles, environnementales ... Ces temps sont facultatifs. L'organisation est en gestion directe de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine ou confiés, tout ou partie, à des associations locales :

- CSC du Ménigoutais : Ecoles de Ménigoute, Vasles, Les Châteliers, Reffannes
- Familles rurales de Thénézay : Ecole élémentaire de Thénézay et la Ferrière
- CSC-MPT de Châtillon : Ecole élémentaire de Châtillon.

Les activités sont principalement organisées dans les locaux scolaires et salles communales, communautaires. L'encadrement est confié à du personnel qualifié ou/et diplômé, ainsi qu'à des intervenants extérieurs, associatifs ou professionnels, partenaires liés par convention.

Le taux d'encadrement appliqué est de 1 animateur pour 14 enfants maximum chez les - de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants au maximum chez les+ de 6 ans.

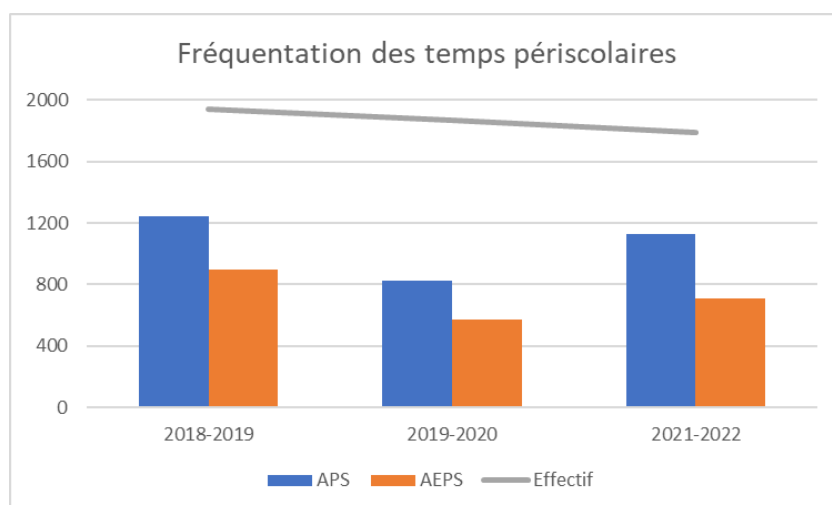
Ces temps sont gratuits.

Temps périscolaires : Accueils éducatifs périscolaires (AEPS) ou Garderie

Les heures AEPS sont harmonisées pour un accueil à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir pour tous les sites. Une dérogation est possible entre 7h15 et 7h30, et entre 18h30 et 19h.

Le taux d'encadrement appliqué est de 1 animateur pour 14 enfants maximum chez les – de 6 ans et 1 animateur pour 18 enfants au maximum chez les + de 6ans.

Effectifs sur les temps périscolaires : 63% des effectifs sont accueillis en moyenne en APS, 40% des effectifs sont accueillis en AEPS. Une baisse de fréquentation enregistrée en 2019-2020 liée au COVID, à la fermeture des écoles et à la limitation de l'accueil des enfants aux familles prioritaires.



Les taux d'encadrement des APS et AEPS respectent les indications SDJES.

Un planning des activités journalières est proposé aux familles. Ce document est établi avec les animateurs et directeurs de site, et coordonné par le coordinateur périscolaire, animateur territorial référent. Il est affiché dans l'école à destination des parents avant chaque période scolaire.

Les activités sont élaborées suivant les objectifs du projet pédagogique périscolaire du site et en lien avec le PEDT communautaire. Le projet pédagogique est rédigé par le directeur périscolaire avec la collaboration de l'équipe d'animation et l'équipe enseignante, et sous la responsabilité du service Enfance et scolaire de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.

Des réunions d'équipe d'animateurs sont organisées, par le directeurs périscolaire, 5 fois par an, sur chaque site pour coordonner et préparer les activités en lien avec le projet pédagogique.

Des réunions de travail sont organisées avec l'ensemble des directeurs périscolaires et l'équipe de direction du service pour travailler sur la cohérence des actions à mener en lien avec le PEDT, 5 fois dans l'année.

			Temps scolaires				APS				AEPS				Restauration scolaire											
			7h15 - 8h45	8h45 - 9h00	9h00 - 11h00	11h00 - 11h45	11h45 - 12h00	12h00 - 12h15	12h15 - 12h30	12h30 - 12h45	12h45 - 13h15	13h15 - 13h30	13h30 - 13h45	13h45 - 14h00	14h00 - 14h15	14h15 - 14h45	14h45 - 15h00	15h00 - 15h30	15h30 - 15h45	15h45 - 16h00	16h00 - 16h15	16h15 - 16h30	16h30 - 16h45	16h45 - 17h00		
Ecole les Châteliers	Maternelle / élémentaire	Lundi / Jeudi																								
		Mardi / Vendredi																								
		Mercredi																								
Ecole de Ménigoute	Maternelle / élémentaire	Lundi / Jeudi																								
		Mardi / Vendredi																								
		Mercredi																								
Ecole de Vasles	Maternelle / élémentaire	Lundi / Jeudi																								
		Mardi / Vendredi																								
		Mercredi																								
Ecoles de Gourgé, Pressigny, Ferry Parthenay, Châtillon, Féney	Maternelle / élémentaire	Lundi / mardi / Jeudi / Vendredi																								
		Mercredi																								
Ecole de Pompaire	Maternelle / élémentaire	Lundi / mardi / Jeudi / Vendredi																								
		Mercredi																								
Ecole Gutenberg Parthenay	Maternelle + Elémentaire	Lundi / mardi / Jeudi / Vendredi																								
	Elémentaire	Lundi / mardi / Jeudi / Vendredi																								
	Maternelle / Elémentaire	Mercredi																								
Ecole Le Tallud	Maternelle	Lundi / mardi / Jeudi / Vendredi																								
	Elémentaire	Lundi / mardi / Jeudi / Vendredi																								
	Maternelle / Elémentaire	Mercredi																								
Ecole de Reffannes	Maternelle	Lundi / mardi / Jeudi / Vendredi																								
	Elémentaire	Lundi / mardi / Jeudi / Vendredi																								
	Maternelle / Elémentaire	Mercredi																								
Ecole Secondigny	Maternelle	Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi																								
	Elémentaire	Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi																								
	Maternelle / Elémentaire	Mercredi																								
Ecole de St Aubin le Cloud	Maternelle	Lundi / Jeudi																								
	Mardi / Vendredi																									
	Mercredi																									
Thénezay	Maternelle	Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi																								
	Elémentaire	Lundi / Jeudi																								
	Mardi / Vendredi																									
La Peyratte	Maternelle	Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi																								
	Elémentaire	Lundi / Jeudi																								
	Mardi / Vendredi																									
La Ferrière en Parthenay	Maternelle / Elémentaire	Lundi / Jeudi																								
	Mardi / Vendredi																									
	Mercredi																									
Ecole Azy sur Thouet	Maternelle / Elémentaire	Lundi / Mardi / Jeudi / Vendredi																								
	Mardi / Vendredi																									
	Mercredi																									
Ecoles de La Mara Parthenay, Prévert Parthenay	Maternelle / Elémentaire	Lundi / mardi / Jeudi / Vendredi																								
	Mardi / Vendredi																									
	Mercredi																									
Ecole de Amailloux	Maternelle / Elémentaire	Lundi / Jeudi																								
	Mardi / Vendredi																									
	Mercredi																									
Ecole de Viennay	Maternelle / Elémentaire	Lundi / Jeudi																								
	Mardi / Vendredi																									
	Mercredi																									

Tarifs des temps périscolaires

Temps périscolaires : Activités périscolaires (APS) – Temps éducatifs, complémentaires aux apprentissages de l'école (3 heures par semaine)

Les temps périscolaires des nouveaux rythmes scolaires sont **gratuits** sur l'ensemble du territoire.

Temps périscolaires : Accueil éducatifs périscolaires (AEPS) ou Garderie

Les tarifs, fixés par le Conseil Communautaire de Parthenay-Gâtine, pourront être revus chaque année par délibération avant la rentrée des classes. Ces tarifs sont harmonisés sur l'ensemble du territoire et sont calculés en fonction du quotient familial. 11 tranches sont retenues. Le tarif est applicable au forfait le matin et le soir.

Toute heure commencée est due. Toute prise en charge d'un enfant est facturée.

Une gratuité est appliquée pour le 3^{ème} enfant d'une même famille sur le même temps de présence.

Le temps d'accueil du mercredi midi jusqu'à 12h30 est gratuit.

Extension des horaires sur les AEPS (garderies) du matin et du soir :

Les heures AEPS sont ouverts à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir pour tous les sites.

Cependant une dérogation est possible sur tous les sites avec un accueil à partir de 7h15 et jusqu'à 19h00. Un forfait annuel par enfant, quel que soit le nombre de présences annuelles sur les extensions horaires, est appliqué.

L'organisation périscolaire ALSH sur la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine

Les enfants et jeunes de moins de 17 ans sur le territoire :

Les données les plus récentes de la CAF et de la MSA indiquent un nombre d'enfants sur le territoire, répartis comme suit :

- 1 086 enfants de moins de 3 ans
- 3 287 enfants de 3 à 11 ans
- 1 979 jeunes de 12 à 17 ans

Soit un total de 6 352 de moins de 17 ans.

La CAF comptabilise 3 070 familles allocataires avec enfants (dont 900 familles avec enfants de moins de 3 ans).

Il est constaté qu'un tiers des enfants scolarisés fréquentent au moins une fois dans l'année l'un des accueils de loisirs du territoire.

L'organisation de services aux familles d'accueil de loisirs à l'échelle du territoire de la CCPG

Le territoire de la Communauté de communes « Parthenay-Gâtine » est couvert par une offre de services aux familles d'accueil de loisirs répartis entre 4 acteurs :

- Le Centre Socioculturel de Ménigoute (secteur Ménigoutais),
- Familles Rurales de Thénezay (secteur Thénezéen),
- Le Centre Socioculturel (ex MPT) de Châtillon su Thouet
- Le service jeunes de la Communauté de communes pour la partie en régie communautaire (secteurs de Parthenay, Saint Aubin/Secondigny, et Amailloux/Viennay/Lageon).

Afin de faciliter les collaborations entre les gestionnaires et partenaires et d'adapter le service d'accueil

rendu aux familles, tous ces acteurs se rencontrent régulièrement dans le cadre de deux dispositifs contractuels et d'évaluation, complémentaires au contrat enfance jeunesse :

- La Charte MSA « Bien grandir en milieu rural »
- Et la Convention Territoriale Globale de services aux familles – Caf.

Le service communautaire

Les tarifs

Tarif des accueils de loisirs de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine à partir du 1^{er} janvier 2022 :

		QF 1	QF 2	QF 3	QF 4	QF 5	QF 6	QF 7	QF 8	QF 9	QF10	QF 11	Hors CCPG
		0 /350	351/50	551/60	651/850	851/1000	1001/1100	1101/1300	1301/1500	1501/1700	1701/1800	plus 1800	
	journée complète	13,00 €	13,50 €	13,90 €	14,30 €	14,80 €	15,50 €	16,10 €	16,90 €	17,35 €	17,90 €	18,35 €	21,90 €
Forfait semaine	5 jours*	52,00 €	54,00 €	55,60 €	57,20 €	59,20 €	62,00 €	64,40 €	67,60 €	69,40 €	71,60 €	73,40 €	87,60 €
	4 jours *	39,00 €	40,50 €	41,70 €	42,90 €	44,40 €	46,50 €	48,30 €	50,70 €	52,05 €	53,70 €	55,05 €	65,70 €
	1/2 journée avec repas	7,95 €	8,20 €	8,40 €	8,60 €	8,90 €	9,20 €	9,50 €	9,90 €	10,15 €	10,40 €	10,65 €	13 €
Forfait semaine	5 jours*	31,80 €	32,80 €	33,60 €	34,40 €	35,60 €	36,80 €	38,00 €	39,60 €	40,60 €	41,60 €	42,60 €	52 €
	1/2 journée sans repas	5,00 €	5,25 €	5,45 €	5,65 €	5,90 €	6,30 €	6,60 €	6,95 €	7,20 €	7,47 €	7,70 €	9,20 €
Forfait semaine	5 jours*	20,00 €	21,00 €	21,80 €	22,60 €	23,60 €	25,20 €	26,40 €	27,80 €	28,80 €	29,88 €	30,80 €	36,80 €

- Dépassement horaire : 10 €
- Transport : 2€
- Séjours : prix journée :

CCPG	Hors CCPG
23,45 €	32,65 €

A partir de 3 enfants de la même famille inscrit au centre : 1/2 tarif pour le 3^{ème} enfant de la même fratrie inscrit sur les mêmes temps.

Forfait 4 jours : uniquement appliqué sur des semaines où il y a un jour férié et le forfait semaine n'est valable que si l'enfant est inscrit la semaine entière.

- Barème de participation financière de la CAF et de la MSA

Quotient familial		0 à 550	551 à 770
Allocataire CAF	Journée	9,00 €	4,00 €
	1/2 journée	4,50 €	2,00 €

Quotient familial		0 à 550	551 à 780	781 à 990	991 à 1 130
Allocataire MSA	Journée	9,00 €	4,00 €	3,20 €	2,60 €
	1/2 journée	4,50 €	2,00 €	1,60 €	1,30 €

Equipements, horaires et organisation :

Il y a deux structures ALSH gérées par la CCPG :

- Le centre Maurice Caillon à Parthenay (agrément pour 180 enfants)
- Le centre les Buissonnets à St-Aubin-Le-Cloud (agrément pour 30 enfants)

L'accueil de loisirs accueille des enfants de 3 à 17 ans sur les mercredis, pendant les petites et grandes vacances scolaires. L'accueil des enfants se fait de 7h30 à 18h30 pendant les vacances et de 12h30 à 18h30 les mercredis.

Un transport peut être organisé en fonction des besoins de façon à transporter sur site, les enfants des communes autres que Parthenay et Saint-Aubin le Cloud.

Pour les vacances d'été :

Les centres ouvrent à suivre la fin de l'année scolaire.

Le centre de Saint-Aubin le Cloud est ouvert exclusivement en juillet et le centre de Parthenay est ouvert les mois de juillet et août à l'exclusion de la dernière semaine d'août.

A l'échelle du territoire de la CCPG, les structures associatives sont fermées les trois premières semaines d'août et proposent le service la dernière semaine du mois. Un service en continu tout l'été est ainsi proposé aux familles du territoire.

Des sorties et séjours sont organisés par tranches d'âges.

En cours d'année (hors été), des actions et projets sont travaillés et proposés par l'équipe de direction sur différentes thématiques.

Le personnel

Le personnel se compose d'une équipe de direction avec 1 Coordinatrice des ALSH communautaires, 1 directrice de l'ALSH de St-Aubin le Cloud, 2 assistants de direction.

L'entretien des locaux et la restauration sont assurés par 4 agents.

S'agissant des animateurs, leur nombre varie en fonction des vacances :

- 14 animateurs pour les mercredis
- 25 animateurs pour les petites vacances
- 50 animateurs pour les vacances d'été

Les animateurs sont recrutés (en CDD) par l'équipe de direction. Ils sont soit diplômés du BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ou d'un diplôme équivalent (CAP AEPE, Licence, BPJEPS), soit stagiaire BAFA, ou sans diplôme.

Le projet

Les activités du service communautaire sont basées sur la réalisation d'actions et de projets construits pour chacun des temps de vacances ou du mercredi, avec une collaboration régulière du conseil des jeunes et du conseil des parents auprès de l'équipe pédagogique et d'animation.

Les commissions « enfance » et « jeunesse et citoyenneté » composées d'élus communautaires et d'élus municipaux donnent leurs avis sur les actions menées par les services.

Par ailleurs, le projet éducatif s'est inspiré du travail réalisé en 2012 et 2013 avec Pierre MOISSET sociologue (et des orientations menées par les 4 anciens cantons aujourd'hui regroupés sur l'accompagnement à la parentalité), en préservant comme valeur commune, « l'estime de soi des enfants ».

L'estime de soi se décline en quatre dimensions :

- La connaissance de soi
- La sécurité et la confiance
- Le développement d'un sentiment d'appartenance
- Le développement d'un sentiment de réussite

L'équipe pédagogique travaille autour de trois valeurs fortes pour l'enfant et sa famille, valeurs qui marquent l'ensemble des activités proposées par les services : « S'épanouir, partager et grandir ».

S'épanouir :

C'est être capable d'être reconnu, d'être utile au sein d'un projet et d'un groupe.

C'est se sentir vivre librement et respectueusement.

L'équipe éducative aura à cœur de s'assurer que les moments vécus par l'enfant au sein de l'accueil de loisirs lui permettent de trouver sa place.

Partager :

C'est être capable de donner son opinion, émettre un avis et d'être écouté en retour.

C'est être capable d'être force de propositions pour que le projet avance.

L'équipe éducative aura à cœur de s'assurer que l'enfant expérimente et finalise les activités auxquelles il s'engage à participer.

Grandir :

C'est se sentir libre de dépasser ses a priori et de s'engager pleinement dans les activités proposées.

C'est rencontrer l'autre et apprendre par le vivre ensemble, par le faire ensemble.

L'équipe éducative aura à cœur de valoriser chaque enfant pour lui permettre de prendre l'assurance nécessaire à construire sa propre voie.

Tout enfant doit trouver sa place dans le groupe lorsqu'il vit une journée en accueil de loisirs

Les Intentions éducatives à travers 6 objectifs :

- Avoir confiance en soi
- Devenir responsable
- Gagner en autonomie
- Prendre conscience de l'intérêt de la coopération par rapport à l'affrontement
- Persévérer
- Favoriser la mixité sociale

Celles-ci s'inscrivent dans une démarche permanente d'évaluation, organisée avec les partenaires (CAF, MSA, PMI, DDCSPP) afin de s'ajuster aux besoins des enfants accueillis actuellement et dans le respect de la coéducation à mener avec les parents. L'équipe pédagogique de l'accueil de loisirs doit être en ajustement permanent avec les attentes et les besoins des familles accueillies.

La communauté de communes s'engage à travers son PEDT dans le dispositif Plan Mercredi. Charte en annexe.

Déclinaisons opérationnelles des actions du PEDT

Parentalité

ACTIONS			THEMATIQUES							CRITERES D'EVALUATION - INDICATEURS
TITRE	OBJECTIF	Déclinaison	Besoins spécifiques	Citoyenneté	Accompagnement	Développement durable	Mobilité et accessibilité	Coopération	Offre scolaire	
La culture à la rencontre des jeunes	contribuer à l'information, à la recherche documentaire, à l'éducation permanente et à l'activité culturelle	Un accès libre et gratuit pour les jeunes			X		X			
Des espaces culturels adaptés aux familles	Ouvrir les espaces culturels et démocratiser leurs accès aux familles	Consitution de fonds adaptés Préparation de bibliographies thématiques Co-animation de soirée, conférences, débats pour le jeune public			X		X			
Dispositif PEPS : Prescription d'Exercice Physique pour la Santé	Créer un suivi physique adapté à chaque usager Former les professionnels "MMS" sur ce dispositif Obtention de matériel adapté	Déploiement du dispositif régional "PEPS" pour s'inscrire dans une démarche de Sport santé bien-être. Des maîtres-nageurs sauveteurs à former pour accompagner les publics possédant une prescription d'activité physique délivré par un médecin			X		X			
Tour 79	Développer la visibilité des communes du territoire Renforcer le rayonnement de la CCPG à travers le dynamisme des communes participantes Valoriser les activités cyclistes du secteur pour le jeune public	Le Tour 79 est une course cycliste de haut niveau amateur qui parcourt tous les ans le territoire - Actions et sensibilisation des jeunes sur les structures scolaires - Organiser « la découverte des sports cyclistes » en partenariat avec les associations					X	X		
Favorisation de l'accueil et l'accompagnement des familles à besoins spécifiques	Agir collectivement pour apporter un accompagnement et des services adaptés aux familles concernées Mettre en place des actions facilitantes pour l'information et l'intégration de ces familles dans les activités proposées Sensibiliser et former	Partenariat avec le CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) Participation des représentants de services éducatifs auprès de la Commission Intercommunale d'Accessibilité Diverses actions de l'association ISSEO	X		X					
Renforcement de l'accessibilité aux équipements éducatifs dès le plus jeune âge	> Conforter les initiatives déjà déployées par les différents services > Soutenir l'équilibre des propositions sur le territoire (lieu, créneau) > Imaginer des propositions pour accueillir les nouvelles familles	Repérer et faire vivre des espaces dédiés au sein des équipements du territoire pour une meilleure accessibilité aux familles avec tout petits Création du pôle enfance à Maurice Caillon Conforter les semaines à thème : Semaines Petite Enfance, Semaine du goût, semaine musicale ; participation aux projets des partenaires sur les communes du territoire Initier des parcours de découverte hors les murs et les faire connaître (circuits de randonnée possible avec poussettes, déplacements en vélo...) Soutien au LAEP (lieu accueil enfant parent)			X					
Développement des actions visant le soutien et l'accompagnement au rôle parental	Impliquer les parents dans des actions des structures petite enfance, enfance, jeunesse, école Agir collectivement pour développer des espaces dédiés et adaptés à la parentalité Sensibiliser et former les professionnels et bénévoles associatifs aux nouvelles formes de parentalités Faciliter le lien « fratrie » dans les espaces d'accueil notamment pour les familles en situation vulnérable	Conforter la place du Relais des Parents dans le réseau d'acteurs présent sur le territoire Soutien à la mise en place de temps d'information, d'échange et d'écoute dédiés aux parents sur le territoire (avec les partenaires institutionnels) dans diverses situations (séparation, deuil...) Conseil de parents dans les accueils de loisirs Conseil de crèches Associations de parents d'élèves			X					

Petite enfance

ACTIONS			THEMATIQUES							CRITERES D'EVALUATION - INDICATEURS
TITRE	OBJECTIF	Déclinaison	Besoins spécifiques	Citoyenneté	Accompagnement	Développement durable	Mobilité et accessibilité	Coopération	Offre sociale	
Ouverture des accès culturels aux personnes en situation de handicap	Favoriser l'accès culturel des jeunes en situation de handicap	Respect des normes pour l'accueil des PMR. Achat de matériel adapté à ce public : achat de jeux spécifiques, constitution de collections adaptées pour les tout petits	X							
Sociabilisation et partage autour du jeu	Sensibiliser le jeune public aux règles de vie et de sociabilisation	Evènements autour de jeu d'imitation		X						
Créer des temps réservés et adaptés pour les tous petits	Aménager des espaces dédiés aux différentes tranches d'âge pour le bien être et l'autonomie des enfants	Aménagement d'un espace de jeux pour les tout-petits au sein de la ludothèque communautaire					X			
Accès à des espaces dédiés pour le jeunes public Accueil des structures petite enfance (crèches, halte-garderie, réseau assistantes maternelles)	Aménager des espaces dédiés pour différentes tranches d'âge, pour le bien être et l'autonomie des enfants afin d'accéder aux collections, aux services et à l'information des médiathèques et bibliothèques du territoire	Aménagement d'un espace de jeux pour les tout-petits au sein de la ludothèque communautaire Aménagement de l'espace petite enfance avec mobilier adapté; Accueils spécifiques : LAEP, CLE, gens du voyage Visite - lecture- racontine	X				X			
Accueil des crèches	Apprivoiser le milieu aquatique, renforcer les liens avec les parents.						X			
Passerelles accueils petite enfance / écoles / accueils de loisirs	Accompagner les enfants et leurs parents dans les temps de transition (en particulier actuellement les enfants nés en contexte covid) Renforcer les alliances éducatives, décloisonner les pratiques professionnelles pour favoriser l'intégration dans de nouveaux lieux d'accueil	Passerelles Ecoles ; Passerelles Accueil de loisirs ; Accompagnement des situations familiales vulnérables et à besoin spécifiques			X					
Création de temps forts soutenant la valorisation du réseau d'acteurs petite enfance	Favoriser l'interconnaissance entre les professionnels Faciliter le partage de savoirs entre les services éducatifs présents sur le territoire pour enrichir le parcours d'accueil du tout petit Proposer des temps conviviaux, informels pour promouvoir le vivre ensemble > renforcer la transmission des apports pédagogiques	Forum Petite Enfance (mars avril 2023 sur le thème santé et environnement) ; La Petite Enfance en Fête, Bal à Bambins... ; Espace partagé Petite Enfance sur le FLIP 2023 ;				X				
Développement de l'offre d'accueil du jeune enfant sur le territoire pour répondre aux besoins des familles	Identifier le besoin et le formaliser auprès des différentes instances Veiller particulièrement sur l'évolution de l'offre individuelle Suscite le travail partenarial entre les différents acteurs du guichet unique de territoire Etudier collectivement les possibilités de développement et d'adaptation de l'offre d'accueil du tout petit Faciliter le retour à l'emploi des parents	Comité de concertation du Guichet Unique de Territoire : Promouvoir la charte des usagers auprès des futurs et jeunes parents ; Soutenir le travail du Relais Petite Enfance auprès des professionnels de l'accueil individuel, des parents employeurs ; Journée des Assistants Maternels (JAM 2023) ; Accompagnement des projets de Maison d'Assistants Maternels en lien avec les services départementaux, la CAF et la MSA. ; Réflexion sur l'émergence de nouvelles propositions d'accueil du tout jeune enfant (exemple : crèche familiale) ; Réflexion sur le Baby-Sitting : action transversale avec le service jeunesse ; Dispositifs AVIP (crèche à vocation d'insertion professionnelle) et autres ...			X					

Enfance et scolaire 3-12 ans

ACTIONS			THEMATIQUES							CRITERES D'EVALUATION - INDICATEURS
TITRE	OBJECTIF	Déclinaison	Besoins spécifiques	Citoyenneté	Accompagnement	Développement durable	Mobilité et accessibilité	Coopération	Offre scolaire	
Duoday	Appréhender le handicap dans le cadre professionnel	L'opération Duo Day permet la formation de duos entre des personnes en situation de handicap et des professionnels afin de faire découvrir son activité, s'immerger dans son quotidien professionnel auprès des jeunes scolarisés dans le 1er degré	X							Participation d'ATSEM et agents du périscolaire Retour des binômes
UPE2A (Unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)	Accompagner l'enfant pour se socialiser et lui permettre de s'intégrer dans le quotidien à l'école et dans son environnement familial	Dispositif Education Nationale d'accompagnement et d'intégration des élèves allophones inclus dans les classes ordinaires. Temps individualisé entre élève possédant une autre langue maternelle et enseignant	X		X				X	Intégration sociale plus aisée (comportement / participation de l'enfant)
CLAS: Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité: Ressources complémentaires à l'école sur les temps périscolaires	Valorisation de l'estime de soi par un accompagnement individualisé	8 CLAS sur la CCPG en gestion directe, ou associative 2 à 3 séances par semaine Encadrement renforcé Une équipe dédiée avec un coordinateur CLAS identifié Méthodologie de travail autour d'objectifs éducatifs, d'épanouissement personnel et de bien-être Espace de dialogue, de soutien et de médiation pour les familles	X	X	X				X	Investissement des familles dans le dispositif / passerelle avec la parentalité
Parcours du jeune citoyen	Prendre conscience des droits, devoirs et responsabilités d'un citoyen en devenir	Animateurs / Ambassadeurs communautaires pour accompagner le jeune dans son devoir, son engagement et son parcours citoyen. Méthodologie et mise en situation autour d'un parcours citoyen, livrable et livret pédagogique du jeune citoyen / pass citoyen - Cible: CM2		X				X		Implication animateurs sur site + constitution d'un pôle d'ambassadeurs
Prix lecture Parthenay-Gâtine	Aiguiser l'esprit critique du jeune lecteur	Découverte ludique d'albums en APS, entraînant un vote des enfants avec une carte d'électeur spécifique, pour désigner leur album préféré selon des critères définis avec les enfants et les animateurs. Rencontre avec les auteurs, évènement culturel et médiatisation du label. rencontre d'auteurs / échanges médiatiques avec le public jeune et les auteurs dans les écoles rurales.		X			X			Implication dans les ateliers et participation au vote Labelisation du projet
Ateliers pratiques	Favoriser l'échange de pratiques entre animateurs et développer de nouvelles techniques d'animation sur les temps courts d'animation périscolaires	Découvertes et pratique d'animation entre pairs et échanges sur des pratiques de travail, réglementation, à travers des ateliers tournants. Partage d'expériences et formation à des pratiques nouvelles d'animation. Adaptabilité des temps dédiés aux jeunes public			X					Nombre d'agents participants et mise en place d'activités nouvelles en APS
Collecte de piles	Action environnement service déchets / CPIE dans les écoles	Récolte de piles usagées auprès des familles d'enfants scolarisés en primaire. Sensibilisation aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie. Sensibilisation au recyclage.				X				Tonage récupéré / sensibilisation des écoles et des enfants / communication globale
Intervenants sportifs et culturels sur les temps périscolaires	Découvrir des activités proposées par les associations du territoire / s'ouvrir aux activités proposées par le tissu associatifs	Interventions de prestataires de clubs, associations, au sein des écoles, afin de faire découvrir des activités, des approches nouvelles aux enfants dans les domaines culturelles, sportives, médiatiques et citoyennes sur le territoire. cycle de séances évolutives de 5 à 7 séances en moyenne par site.			X		X			Participation des enfants Activités menées exclusivement par des intervenants non permanents aux accueils Rendu pédagogique.

ACTIONS			THEMATIQUES							CRITERES D'EVALUATION - INDICATEURS
TITRE	OBJECTIF	Déclinaison	Besoins spécifiques	Citoyenneté	Accompagnement	Développement durable	Mobilité et accessibilité	Coopération	Offre scolaire	
Plus-value éducative	Projets pédagogiques scolaires	Chaque école se doit de proposer un projet pédagogique pour développer le parcours éducatif de l'enfant, La collectivité accompagne ces projets et les valorise pour le bien être de l'enfant et dans le souci de son intégration et d'une équité territoriale					X		X	Qualité de vie scolaire Climat scolaire
	Réorganisation du rythme des temps périscolaires	Evaluation du rythme de l'enfant. Valorisation des temps périscolaires pour mettre en place des activités de qualité sur l'ensemble du territoire de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine	X						X	
Savoir nager	Développer la coordination et l'apprentissage de la natation dans le milieu scolaire	Par une charte natation liant Education Nationale et la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine. Suivi pédagogique par un livret de compétences individuel et individualisé remis par la collectivité.	X		X				X	Délivrance d'attestation + auto évaluation via "Mon carnet piscine"
Créer des temps réservés et adaptés pour le jeune public	Aménager des espaces dédiés aux 3-12ans pour le bien être et l'autonomie des enfants	Aménagement d'un espace de jeux pour le jeune public au sein de la ludothèque et de la médiathèque et réseau bibliothécaire communautaire communautaire Ouverture d'accès numérique et sensibilisation à l'outil			X		X			
Accueils de classes, centres de loisirs et établissements spécialisés (IME, Canopé, SESSAD), actions périscolaires	Accueillir tous les enfants du territoire, scolarisés ou en structures adaptées	Cconstitution de fonds adaptés Visites, lectures, projets en partenariat, recherche bibliographiques thématiques, prêts de documents, pratiques artistiques : ateliers, rencontres, rencontres d'auteurs	X		X					
Développement de l'école communautaire aquatique	Créer un suivi pédagogique pour les enfants adhérents, Apprendre à nager et à se perfectionner avec un programme sur-mesure.	Valoriser la présence des jeunes lors d'animations ponctuelles dédiées			X					Amélioration des apprentissages dispensés visible sur les critères du suivi pédagogique, Satisfaction des parents/accompagnateurs.
Implication des enfants à la vie du territoire	Créer des instances d'enfants, de jeune au sein des structures pour les faire participer au développement des activités éducatives qui consolident leur parcours Repenser la place des enfants et de l'adulte accompagnant, dans le quotidien de nos structures	animation du conseil d'enfants, de jeunes ; Construire des activités « passerelles » entre les différentes tranches d'âge		X	X	X				
Renforcement des apprentissages	Soutenir les premières expériences de collectif en dehors de l'école Définir un socle commun aux accueils périscolaires du territoire Soutenir le départ en vacances des enfants	Eenrichir les projets pédagogiques des différents services pour faciliter le travail partenarial entre les services éducatifs du territoire ; participation au dispositif « colos apprenantes » mise en actions du plan mercredi (intervenant spécifique...); découverte des pratiques artistiques et sportives dans les activités proposées par les animateurs ; développer une offre partagée et adaptée de séjours et mini séjours pour les enfants et les jeunes du territoire - accueil des stagiaires BAFA, des animateurs en premier emploi...	X		X					
Prévention en direction des enfants et des jeunes du territoire	Agir en faveur de la mutualisation des ressources Favoriser l'activité et le maillage des référents jeunesse Développer le partenariat avec les établissements scolaires et milieu associatif Prévenir les conduites à risques (intégrer dans les projets pédagogiques) Favoriser les échanges entre jeunes et parents	Repérer les besoins au sein de la CTG ; Soutien au réseau promeneurs du net ; Se faire connaître auprès des services existants : MDA, INTERMEDE, RELAIS DES PARENTS.. (les inviter aux temps de restitution avec les familles) ; Développer l'initiative enfants, jeunes et leur parcours d'autonomie. ; Lien entre conseil de jeunes et conseil de parents	X		X					

ACTIONS			THEMATIQUES						CRITERES D'EVALUATION - INDICATEURS	
TITRE	OBJECTIF	Déclinaison	Besoins spécifiques	Citoyenneté	Accompagnement	Développement durable	Mobilité et accessibilité	Coopération		Offre scolaire
Circuits de Gâtine : Base VTT	Labelliser une "Base VTT de randonnée"	Le label "Base VTT de randonnée" assure une pratique sécurisée et confortable du vélo. Ce label en partenariat avec la fédération de Cyclotourisme a plusieurs objectifs : - fortifier les objectifs du projet Savoir Rouler à Vélo à destination des jeunes, et plus particulièrement auprès du public du 1er degrés, - promouvoir la pratique libre et conviviale du VTT de randonnée en famille						X		La création d'autres bases VTT
Des pratiques artistiques pour tous	accueil adapté répondant aux spécificités de chaque public. Développer un parcours adapté et individualisé pour favoriser l'épanouissement de l'enfant	suivi des progrès de l'enfant. programme pédagogique adapté	X							
pratiquer ensemble Les cultures artistiques	Respect du savoir vivre ensemble. Inclusion des publics minoritaires	favoriser la mixité des publics et inclusion du handicap dans les pratiques collectives		X						
De la découverte artistique à l'autonomie	Découverte des différentes pratiques et des techniques d'arts plastiques. Renforcer les apprentissages.	Proposer une pédagogie différenciée aux besoins de chacun. Susciter la curiosité par la mise en place de projets transversaux ou coopératifs interservices ou services-associatifs.			X					
Communication aux familles	Proposer des modalités de communication pour les familles adaptées à leurs besoins et collaboratives entre la collectivité et les associations du territoire qui oeuvrent dans le domaine des plus jeunes, Mise en valeur des actions du territoire dans le domaine périscolaire et extra scolaire	Soutien à la création de livrets d'accueil et relayer l'information sur les réseaux sociaux ; Co-construction de modes de communication communs, périodiques sur les actions et les évènements des temps périscolaires			X		X			

Jeunesse 13-30 ans

TITRE	ACTIONS		THEMATIQUES							CRITERES D'EVALUATION - INDICATEURS
	OBJECTIF	Déclinaison	Besoins spécifiques	Citoyenneté	Accompagnement	Développement durable	Mobilité et accessibilité	Coopération	Offre scolaire	
L'accès à la culture des publics défavorisés	Favoriser l'accès des personnes aux besoins spécifiques au sein des ERP Proposition de tarifs accessibles au public précaire	Respect des normes pour l'accueil des PMR. Achat de materiel adapté à ce public : Ludothèque achat de jeux spécifique	X							
Développement d'espaces partagés et adaptés	Aménager des espaces dédiés aux différentes tranches d'âge	aménagement d'espace de jeux pour le public ado-adulte au sein de la ludothèque aménagement d'espace de jeux pour le public ado-adulte au sein de la ludothèque/Médiathèque : accès libre et gratuit pour tous Accès aux outils informatiques					X			
Une offre culturelle adaptée aux publics	Favoriser l'accès des personnes aux besoins spécifiques au sein des ERP Proposition de tarifs accessibles au public précaire/Médiathèque : Adaptation des espaces	Respect des normes pour l'accueil des PMR. Achat de materiel adapté à ce public : Ludothèque achat de jeux spécifique /Médiathèque: Mise en place d'espaces de détente et de travail (poufs, tables...), jeux vidéo	X							
Accueils de classes, centres de loisirs et établissements spécialisés (IME, Le Partage)	Accueillir les jeunes du territoire à la Médiathèque	MEDIATHEQUE : constitution de fonds adaptés Visites, lectures, projets en partenariat, recherche bibliographiques thématiques, prêts de documents, pratiques artistiques : ateliers, rencontres, rencontres d'auteurs			X					
Accueils dédiés pour des groupes spécifiques : Un Toit en Gâtine, CFA	Favoriser l'accès des personnes aux besoins spécifiques au sein des ERP Proposition de tarifs accessibles au public précaire/ Médiathèque Accueillir les jeunes du territoire	Respect des normes pour l'accueil des PMR Achat de materiel adapté à ce public : Ludothèque achat de jeux spécifique /MEDIATHEQUE : constitution de fonds adaptés Visites, lectures, projets en partenariat, prêts de documents occasionnels, bibliothèque hors les murs pratiques artistiques : ateliers, rencontres, animations diverses	X							
SRAV : Savoir rouler à vélo	Garantir à chaque enfant l'acquisition de savoirs sportifs fondamentaux Protéger la santé et l'autonomie Impulser une dynamique écologique	Développer de pistes cyclables sécurisés sur le territoire Déployer des aides pour l'achat ou l'entretien des vélos Former une entraide entre cyclistes Améliorer la relation entre les voitures et les cyclistes				X				
Label "Terre de jeux 2024"	Valoriser et mettre en avant les valeurs de l'olympisme sur le territoire : partage, cohésion, respect, excellence... Renforcer la place du sport dans le quotidien Soutenir les associations du territoire	Une dynamisation durable avec la proposition de plusieurs activités sportives émanants des acteurs du territoire (scolaires, associations, entreprises)		X						

ACTIONS			THEMATIQUES							CRITERES D'EVALUATION - INDICATEURS
TITRE	OBJECTIF	Déclinaison	Besoins spécifiques	Citoyenneté	Accompagnement	Développement durable	Mobilité et accessibilité	Coopération	Offre scolaire	
Renforcement des apprentissages	Soutenir les premières expériences de collectif en dehors de l'école Définir un socle commun aux accueils périscolaires du territoire Soutenir le départ en vacances des jeunes	enrichir les projets pédagogiques des différents services pour faciliter le travail partenarial entre les services éducatifs du territoire participation au dispositif « colos apprenantes » mise en actions du plan mercredi (intervenant spécifique...) découverte des pratiques artistiques et sportives dans les activités proposées par les animateurs développer une offre partagée et adaptée de séjours et mini séjours pour les enfants et les jeunes du territoire Accueil des stagiaires BAFA, des animateurs en premier emploi...	X		X					
Participation et co-construction d'évènements par les jeunes	Rendre acteurs les jeunes impliquer les jeunes à la vie locale/du territoire et en coopération avec d'autres acteurs	Animations sur les espaces jeunes (notamment les espaces campus) Co-constructions d'évènements fédérateurs sur le territoire		X				X		
Implication des jeunes dans la construction de leur parcours	Rendre acteurs les jeunes sur leur parcours Impliquer les jeunes à la vie locale/du territoire et en coopération avec d'autres acteurs	Accompagnement à la création de collectifs jeunes : CMJ, Juniors associations, collectifs		X	X					
Accompagnement des jeunes dans leurs démarches	Accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de leur projets Accompagner tous les publics jeunes	Accompagnement sur le montage de projets Accompagnement aux démarches administratives	X		X					
Développement d'actions de prévention auprès des jeunes	Prévenir, alerter les jeunes des risques en lien avec certaines pratiques	Développement du réseau "promeneurs du net" Développement d'actions de "prévention santé" Accompagnement sur l'utilisation du numérique.....		X	X		X			
Déploiement d'espaces "jeunesse"	Accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de leur projets Informers les jeunes Former les jeunes	Réalisation des espaces "campus" Développement "d'espaces jeunes éphémères" Cartographie des espaces jeunes existant sur le territoire CCPG		X	X		X			
Développement de "l'information jeunesse"	Accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de leur projets Informers les jeunes Former les jeunes	Labellisation "information jeunesse" à l'échelle de la CCPG (des espaces "campus") Porter à connaissance les dispositifs concernant les jeunes		X	X		X			

Coordination

TITRE	ACTIONS		THEMATIQUES							CRITERES D'EVALUATION - INDICATEURS
	OBJECTIF	Déclinaison	Besoins spécifiques	Citoyenneté	Formation	Développement durable	Mobilité et accessibilité	Coopération	Offre scolaire	
CTEAC	promouvoir et coordonner des projets éducatif artistiques et culturels	pilotage, mise en relation d'acteurs locaux, accompagnement à la création de projet dans le cadre de parcours éducatif artistique et culturel	X	X	X	X	X	X	X	
Formations et professionnalisation des animateurs	Répondre à la réglementation des ACM et favoriser un encadrement qualifié sur chaque site Développer et valoriser le métier d'animateur sur le territoire	BAFA / BAFD Accompagnement en alternance de BPJEPS Formations internes Création d'une charte des animateurs			X					Montée en compétence des animateurs et directeurs périscolaires et ACM
Création collective pour le FLIP Coconstruction de jeux par les jeunes pour la vie et l'activité ludique du festival	Créer des animations pour et autour du FLIP selon le thème dédié	Implication de l'ensemble des sites périscolaires du territoire, qu'ils soient en gestion directe ou associatives, autour d'un fil rouge fédérateur, allant vers une création commune d'un jeu à l'attention des festivaliers du FLIP, liant les accueils les uns les autres						X		Visibilité sur le FLIP
La Lettre périscolaire	Communiquer sur les activités périscolaires, lien avec les familles	Feuille d'information adressée aux familles afin de promouvoir les projets périscolaires; mise en valeur d'actions menées sur le territoire, précisions sur la réglementation, reportage d'enfants, propositions de jeux, création à reproduire					X			Retour des familles
Fête périscolaire annuelle	Créer un évènement en collaboration avec l'ensemble des acteurs périscolaires du territoire Transversalité et interconnaissance entre les enfants des écoles de la CC et les animateurs périscolaires	Organisation d'une demie-journée de fête, type kermess, à l'attention des enfants de GS au CM2 sur inscription et gratuité pour les familles. Transport aller des enfants organisé des écoles vers le lieu de la fête. Après-midi de jeux, exposition, goûter partagé, rencontre entre les accueils (APS, Mercredis), participation des parents		X			X	X		Nombre de service associés + associations mobilisées / Participation des enfants / Participation des familles
Continuité et cohérence éducative auprès des mineurs du territoire	Identifier les problématiques rencontrées localement Favoriser l'échange de pratiques Apprendre à co-construire, à faire ensemble Articuler la CTG avec les autres dispositifs du territoire (PEL, PEDT, Plan Mercredi, GMR, CEAFT, REAAP, Terre de Jeux...) Faire émerger des initiatives qui correspondent aux besoins nouveaux des familles, des jeunes en complémentarité des services existants	créer des espaces de collaboration entre les acteurs éducatifs ; mettre en œuvre des projets communs développer les partenariats entre les collectivités, les établissements scolaires, les associations proposant des activités sportives et socio-culturelles ; former, sensibiliser de façon diversifiée : formation, analyse de la pratique, atelier méthodo, temps forts, atelier créatif...		X	X					
Communication aux familles	Proposer des modalités de communication pour les familles adaptées à leurs besoins Orienter vers les guichets uniques Conduire ce travail de manière collaborative avec l'ensemble des acteurs concernés	Parcours d'accueil à simplifier : s'appuyer sur les réflexions en cours des Relais Petite Enfance pour faciliter l'accès des familles aux informations sur les modes d'accueil Valoriser l'accompagnement du Relais Petite Enfance (Guichet Unique) sur l'accompagnement des parents en recherche d'un mode d'accueil ; Soutien à la création de livrets d'accueil et relayer l'information sur les réseaux sociaux Calendrier périodique (de vacances à vacances) des évènements famille à identifier			X		X			

ACTIONS			THEMATIQUES							CRITERES D'EVALUATION - INDICATEURS
TITRE	OBJECTIF	Déclinaison	Besoins spécifiques	Citoyenneté	Formation	Développement durable	Mobilité et accessibilité	Coopération	Offre scolaire	
Lien social à travers l'animation de la vie sociale du territoire	Agir collectivement en matière d'animation de la vie sociale sur le territoire Favoriser la mise en œuvre d'actions d'animation de la vie sociale Valoriser les acteurs concernés et leurs initiatives Rompre l'isolement des femmes à travers différentes actions permettant de renforcer le lien social	Action des CSC, EVS du territoire ; Action de l'association CLE, AIR... ; Actions des associations caritatives (bourses aux jouets, vêtements, ...); Partenariat des structures avec les maisons de retraite...		X	X					
Pilotage de la CTG	Faciliter l'interconnaissance des acteurs jeunesse du territoire Définir une politique jeunesse commune	Pilotage des travaux dans le cadre de la CTG par la CCPG						X		
Sensibilisation au handicap	Interconnaissance	Accueil des animateurs dans des structures spécialisées pour partager le quotidien des résidents	X							Mise en place d'ateliers de sensibilisation auprès des enfants
Développement d'un réseau d'acteurs et techniciens jeunesse	Accompagner les jeunes pour toute démarche, toute question, tout projet	Développement du réseau des référents jeunesse sur le territoire de la CCPG			X		X	X		
Amélioration de la visibilité et de l'accessibilité des structures/espaces jeunes	Rendre plus visibles les espaces jeunes co-construire des espaces entre acteurs du territoire	Co-construction du fonctionnement des campus					X	X		
Interconnaissance et rencontre des acteurs jeunesse	Faciliter l'interconnaissance des acteurs jeunesse du territoire Définir une politique jeunesse commune	Travail d'interconnaissance et réflexion à une politique jeunesse dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG)						X		

Informations générales et signatures

Coordination et pilotage

La coordination et le pilotage du PEDT / Plan mercredi sont assurés par la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.

Le suivi, l'adaptation et l'évaluation du PEDT sont assurés par différentes instances :

- Un comité de pilotage constitué d'élus communautaires et communaux.
- Un comité technique constitué des services du pôle jeunesse et parcours éducatifs de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine, auquel peuvent être associés les associations locales et l'Education Nationale.

Modalités d'information

- Site internet de la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine : <https://www.cc-parthenay-gatine.fr/>
- Lettres spécifiques d'information : lettre périscolaire, le journal de l'accueil de loisirs...

Signataires du projet

Le Président de la Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine

Jean-Michel PRIEUR

Le directeur des services départementaux de l'éducation nationale des Deux-Sèvres, agissant sur délégation du recteur/ de la rectrice d'académie

ANNEXE

CHARTRE PLAN MERCREDI

Un plan mercredi intégré dans la démarche globale de son Projet Educatif et son PEDT

PREAMBULE

La Communauté de communes Parthenay-Gâtine a souhaité inscrire son Plan Mercredi dans la démarche globale de son Projet Educatif Territorial 2022/202....

L'accueil de loisirs en régie communautaire, a répondu à l'appel à projet départemental en 2021. Ce qui a permis d'expérimenter cette évolution territoriale à l'échelle d'un des gestionnaires et préparer l'intégration progressive des autres gestionnaires concernés, complémentairement à la mise en œuvre du projet éducatif local.

Afin de constituer le réseau d'acteurs du plan mercredi au sein de son nouveau PEDT, la Communauté de communes de Parthenay -Gâtine a engagé, depuis l'automne 2021, un important travail de concertation avec tous les partenaires et acteurs de la communauté éducative (parents d'élèves, directeurs d'animation, directeurs d'école, enseignants, structures sportives et culturelles etc.) en s'appuyant dans un premier sur l'expérience d'un intervenant extérieur, l'association Socioscope. Cette première étape s'est conclue, le 28 juin dernier, par la restitution en réunion publique de la première étape de concertation.

Parallèlement, l'organisation de services s'est transformée afin de faciliter la transversalité et soutenir les démarches de parcours que ce soit entre services ou avec le réseau associatif local.

Cela a permis de communiquer :

- Sur la recherche constante de la gouvernance locale (communautaire, communale, associative) **de la satisfaction des familles**, et plus par rapport aux activités organisées pendant les temps périscolaires (enjeu majeur du projet éducatif)
- Sur l'importance de développer une **meilleure articulation** :
 - Des temps, (scolaire/périscolaire/extrascolaire)
 - Des transitions (ce qui est du ressort des collectivités et ce qui est du ressort de l'Education nationale)
 - Des « passages de vie » (petite enfance/enfance/adolescence)
 - Des environnements (familiaux/sociaux/culturels)
- Des **réflexions spécifiques à entamer**, poursuivre concernant :
 - L'accueil et de la prise en compte des enfants en situation temporaire ou permanente de vulnérabilité
 - Le renforcement de la cohésion de l'ensemble des acteurs
 - Le développement du partage de bonnes pratiques

Cela a permis d'amorcer une démarche, qui va prendre du temps à se **construire de rassembler l'ensemble des partenaires du domaine éducatif autour d'un projet commun portant des valeurs communes que sont**, la réussite éducative de tous, l'accueil des publics vulnérables, l'épanouissement personnel et l'estime de soi, la citoyenneté, la laïcité, la solidarité...

Autant de valeurs que l'ensemble des acteurs du territoire ont à cœur de faire vivre ici, maintenant et, pour lesquelles tout un réseau de bénévoles s'est engagé auprès des partenaires institutionnels et les collectivités, en donnant de leur temps.

LE PLAN MERCREDI EN QUATRE SOCLES

L'organisation du temps scolaire **impacte fortement sur la semaine des enfants, des familles mais aussi des professionnels** qui accompagnent ce parcours éducatif.

La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant est un enjeu majeur. C'est pourquoi, la Communauté de communes de Parthenay – Gâtine s'engage dans une mobilisation de toutes les ressources du territoire afin de garantir la continuité éducative entre d'une part, les projets des écoles et d'autre part, les activités proposées aux enfants en dehors du temps scolaire et ainsi **d'offrir à chaque enfant un parcours éducatif cohérent de qualité.**

Pour cela, il convient de structurer, formaliser et créer une continuité entre le travail éducatif réalisé au sein de l'école et celui réalisé « à côté » de l'école, c'est-à-dire dans les accueils de loisirs, les associations sportives et culturelles, dans les équipements ouverts aux jeunes publics, et au sein des familles (actions repérées d'accompagnement à la parentalité).

L'axe 1 : L'accueil du mercredi en accueil de loisirs

Qu'ils soient gérés par l'associatif ou en régie, chaque gestionnaire d'accueil de loisirs du territoire tient compte des spécificités et des besoins de chaque enfant, afin de permettre à chacun d'évoluer, de jouer, d'apprendre, de découvrir, de rencontrer, d'expérimenter pendant les différents moments de sa journée et de sa semaine qui doivent être éducatifs et cohérents avec le temps scolaire.

C'est pourquoi, il convient **d'aborder une nouvelle étape et de mettre en cohérence les projets d'école et les projets pédagogiques de l'accueil de loisirs.**

Des actions à venir à mener :

Présentation des actions des accueils de loisirs dans les Conseils d'école ;
et simultanément, soutenir et encourager la présentation des projets d'école aux équipes d'animation ainsi que la présentation des projets pédagogiques aux équipes enseignantes ;
Faciliter les liens et les rencontres « multi acteurs éducatifs » au travers d'activités entre niveau primaire et collège (et réfléchir aux continuités avec les lycées)

De façon plus globale, il convient de **développer le travail partenarial avec l'Education nationale dans le cadre d'axes spécifiques autour du Projet Educatif Territorial. Le temps d'école reste le temps réglementaire d'accès à l'éducation pour tous les enfants. Cependant, le mercredi doit s'intégrer pleinement dans la semaine de l'enfant.** Mener des réflexions pour élaborer des chartes entre acteurs éducatifs pour organiser cette continuité est essentiel

Des actions à mener :

Charte d'occupation des locaux (à hauteur d'enfants) ou ouvrir les possibilités vers des espaces extérieurs
Charte définissant les responsabilités de chacun, lors des temps de transition entre temps scolaire et périscolaire
Charte des temps périscolaires.

Il s'agit également de décliner des **parcours éducatifs sur les temps scolaires et périscolaires.** Trouver des thématiques communes qui favorisent la mise en place de projets communs sur les temps scolaires et périscolaires est essentiel pour favoriser l'interconnaissance. Une attention particulière est à porter au travail

partenarial avec l'Education nationale afin de renforcer la cohérence, la complémentarité entre les actions proposées par les services communautaires (et/ou communaux) sur le temps scolaire et les attendus des programmes scolaires : **quelle place des parcours Citoyenneté Santé et d'Education Artistique et Culturelle ?**

Le but commun à tous est de permettre aux enfants de faire davantage de lien entre les contenus scolaires et les « sensibilisations pratiques » proposées par les services communautaires, communaux, les associations, afin que les enfants puissent y mettre du sens dans une logique de progression.

Les thématiques prioritaires pour les parcours à consolider :

L'éco-citoyenneté (travail sur le tri et la réduction des déchets, le gaspillage alimentaire).

Le Vivre ensemble (estime de soi, égalité fille-garçons, respect des différences, empathie...) Le parcours éducation artistique et culturelle (Le patrimoine local).

Le parcours éducation à la santé :(Hygiène et équilibre alimentaire avec un axe renforcé sur l'activité physique pour les élémentaires afin de lutter contre le surpoids précoce par exemple).

La communauté de Communes de Parthenay-Gâtine peut s'appuyer sur ses gestionnaires d'accueil de loisirs (associations et régie) pour développer plus précisément l'articulation avec l'Education nationale. S'approprier collectivement la cohérence entre les activités périscolaires et les enseignements scolaires. Le but recherché est de **concrétiser une complémentarité entre les projets d'école et ceux des accueils de loisirs, pour le mercredi** mais aussi plus globalement pour la période de vacances (extrascolaire) pour proposer **un parcours progressif et cohérent pour les enfants qui fréquentent régulièrement l'accueil de loisirs.**

Pour le mercredi, des activités pourront portées sur des thématiques qui ont été abordées dans la semaine (tous temps de l'enfant confondus).

Pour cela, il s'agit de permettre concrètement une collaboration équipe enseignante/équipe d'animation :

Mise en place des temps d'échanges quotidiens entre les directeurs d'école et les directeurs d'animation (sans oublier le mercredi) afin de faciliter les transitions entre les temps scolaires et les temps périscolaires

Instituer des temps d'échanges entre les équipes enseignantes et des équipes d'animation, afin de favoriser une collaboration de qualité. Ces rencontres permettront de faciliter les échanges et les projets communs ;

Intégrer les équipes enseignantes et d'animation aux différentes instances de pilotage du Projet Educatif (comité de suivi du PEDT, ateliers CTG, groupes de travail : pause méridienne, école dehors...) sera facilitant pour tout le réseau éducatif de territoire.

Axe 2 sur lequel s'appuyer : l'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)

Et particulièrement dans les équipements et services **engagés dans une démarche d'accueil « jeune public » et/ou « parentalité ».**

La Communauté de Communes de Parthenay-Gâtine et ses communes membres sont mobilisées afin de donner à chaque famille et chaque enfant tous les moyens nécessaires à une réussite éducative et scolaire. **Cela implique de bâtir un projet pour l'ensemble des enfants tout en tenant compte de chacun d'entre eux.** Cette ambition se traduit dans l'action au quotidien des intervenants sur l'ensemble des temps scolaire, péri et extrascolaires, dès lors qu'ils sont **complémentaires à la journée d'école, qui reste priorisée.**

Cette orientation nécessite, selon l'acteur éducatif concerné, des modalités d'action spécifiques pour les enfants ayant des fragilités ou des difficultés afin de leur **assurer une adaptation des enseignements.**

Un nombre croissant d'acteurs éducatifs du territoire s'engagent pour **l'accueil des enfants en situation de handicap.** Des initiatives existent et doivent être valorisées et communiquées à tous.

Repérer des référents handicap sur les temps périscolaires / extrascolaires (et financer leur formation) restent des avancées précieuses pour l'intégration de tous les enfants.
Différentes actions sont menées et/ou à poursuivre en partenariat étroit avec les services de la Petite Enfance : pour assurer une continuité dans le parcours de vie des enfants en situation de handicap, en développant un partenariat avec les acteurs de la petite enfance et de la jeunesse ;
Elaborer un protocole d'accueil des enfants en situation de handicap : organiser des rendez-vous avec les familles, la référente handicap, le directeur d'animation et le référent scolaire pour préparer l'arrivée en centre de loisirs ;
Organiser des rencontres avec des professionnels de santé en fonction des problématiques pour les directeurs d'animation et animateurs (sensibilisations autour des différents handicaps)

Développer la **mixité sociale** sur tous les temps de la semaine de l'enfant est soutenu par les partenaires institutionnels aux côtés des collectivités locales. **La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine propose une tarification des prestations extrascolaires, périscolaires différenciées et déterminées selon les revenus des familles.** (les 11 tranches de quotient du barème de la CAF sont appliqués depuis 2016) Les acteurs associatifs sont engagés dans cette démarche selon les choix de leur gouvernance associative.

Réfléchir sur la pertinence de mettre en œuvre un **pass'familles « global »**, complémentaire aux politiques tarifaires proposées, notamment pour les activités du mercredi et petites vacances des enfants et des jeunes reste à envisager.

Communiquer sur l'offre globale proposée par les acteurs éducatifs sur le temps du mercredi (et petites vacances notamment) reste aussi un axe de travail à faire avancer. Comment communiquer en préservant la spécificité des projets associatifs et des services communautaires (et communaux) tout en **simplifiant l'accès à l'information pour les familles** et les professionnels (accompagnant les enfants sur les autres temps que l'école : assistants maternels, animateurs, grands-parents...)

Quelles déclinaisons dans les supports communautaires, communaux, les médias locaux, le réseau des fédérations (centres sociaux, familles rurales, ligue de l'enseignement...) ? Comment mettre en avant le temps du mercredi auprès des familles ?

Axe 3 à décliner pour la continuité éducative des jeunes et enfants le mercredi, c'est la mise en valeur la richesse du territoire

La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine en prenant la compétence scolaire s'est engagée à poursuivre, enrichir et diversifier son offre d'activités pour les tout-petits, les enfants et les jeunes grâce à son partenariat avec les associations locales, à l'utilisation de ses équipements culturels et sportifs, à la visite de son patrimoine historique et de ses sites naturels présents sur le territoire

En effet, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine et ses communes membres, bénéficient d'un patrimoine historique territorial important, labellisé « Pays d'Art et d'Histoire », une politique culturelle forte est privilégiée avec des médiathèques, une école d'arts plastiques, une école de musique, un théâtre, un cinéma ayant une programmation en direction du jeune public, un musée.

La Communauté de communes Parthenay-Gâtine et ses communes membres mènent également une politique sportive de qualité en soutenant les associations et les initiations à travers l'école des sports et la présence des éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS) dans les infrastructures.

Evolution de l'engagement communautaire et du réseau d'acteurs : Permettre la découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel : Tout au long de l'année les animateurs périscolaires, extrascolaires, les enseignants, les bénévoles et professionnels associatifs et de la petite enfance pourront proposer des sorties ayant pour objectif de découvrir la ville et ses institutions. Dans le cadre de parcours citoyen, des visites sont organisées.

Pour les écoles qui sont les le plus éloignées de ces équipements, la collectivité aide à la mobilité dans la mesure de ses moyens. Le soutien au transport des enfants en sorties est à consolider.

Poursuivre la construction des partenariats avec les établissements culturels, les associations d'éducation populaire, sportives et culturelles est essentiel à proposer une offre diversifiée et qualitative à tous les enfants et leur famille. A travers son contrat d'accompagnement aux pratiques artistiques, pour le soutien aux écoles du sport, par le contrat local d'accompagnement à la scolarité, etc. et plus globalement à travers son projet éducatif local en construction, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine formalise son engagement de poursuivre le partenariat mis en place depuis plusieurs années avec les associations, que ce soit au niveau communal ou intercommunal. Rappelons que dans le cadre de ces dispositifs, l'enfant peut être accompagné par un bénévole qui le suivra tout au long de l'année, d'où l'importance d'enrichir l'apport de connaissances pour tous La journée du mercredi est l'affaire de tous lorsque l'on s'engage à ce que les enfants aient accès aussi le mercredi (accompagné, ou seul dans le cadre de son accès à l'autonomie) à la médiathèque, à la piscine, à une activité associative, à un terrain extérieur, à un centre de loisirs ...

De plus, les territoires voisins apportent des compléments d'activités (patinoires, bowling ect. tels que demandés par les jeunes notamment) **Impliquer les familles, les jeunes dans les projets pédagogiques restent essentiels pour satisfaire les besoins et attentes actuels.**

Organiser les sorties pour les préados, les ados, les jeunes du territoire reste un enjeu majeur, et dans un souci de complémentarité avec les services proposés sur le territoire.

Axe 4 essentiel pour la dynamique d'un plan mercredi est le développement d'activités éducatives de qualité

A ce titre, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine poursuit sa politique éducative permettant à chaque enfant d'accéder à **des initiations culturelles, sportives, scientifiques, techniques et artistiques.**

Construire des activités dans une logique de loisirs et de découverte et qui relèvent de thématiques diversifiées (culturelles, artistiques, manuelles, environnementales, numériques, citoyennes et sportives) nécessite un personnel formé et qualifié. Tous les acteurs éducatifs du territoire sont mobilisés notamment parce que la pénurie de professionnels (COVID, divers départs) nécessite de repenser la politique de recrutement et d'adaptation à l'emploi des professionnels qui interviennent auprès du jeune public et des familles.

Le souhait d'organiser des formations de qualité en proximité, de faciliter l'accès à des certifications ou validation des acquis professionnels, ouvrir l'encadrement pour accueillir stagiaires et apprentis, contrats aidés, est un engagement permanent. Le temps nécessaire à y consacrer doit être accompagné financièrement par les partenaires institutionnels.

Le but recherché de la journée du mercredi est de permettre aux enfants d'accéder à des activités de qualité répondant à leurs besoins. Ce temps développe **également l'apprentissage de nouvelles compétences** au cours des activités ou ateliers proposés. Rappelons que **les activités sont au service du projet** et s'inscrivent dans la durée en harmonie avec les autres temps de la journée de l'enfant (accueil, repas, vie collective, temps libres, transitions, etc...) **Elles sont élaborées en relation avec le socle commun de la culture, des compétences et des connaissances.**

Le travail de concertation existant illustre l'importance d'une meilleure articulation des transitions concernant les différents temps de l'enfant. Il s'agit d'une orientation majeure dans la mise en application de cette nouvelle version du PEDT

La semaine de l'enfant est un temps où des professionnels, aux compétences et missions diverses, agents de restauration, ATSEM, animateurs, enseignants composent l'équipe éducative au service de l'enfant. **Cette diversité de compétences doit aussi se retrouver sur le temps du mercredi.** Le but recherché est de faire en sorte que ce temps permette l'épanouissement des enfants en les accompagnant vers plus d'autonomie dans les gestes de la vie quotidienne et en les sensibilisant sur le respect de leur rythme, de leur corps. Organiser la réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant, c'est aussi veiller à ce que l'enfant puisse bénéficier du temps nécessaire pour se reposer, se ressourcer.

Les gestionnaires d'accueil de loisirs du territoire ont par ailleurs fondé progressivement leur projet pédagogique sur une participation aux **activités qui s'appuie sur le principe de libre choix de l'enfant**, selon ses aspirations, ses attentes et ses besoins, exprimés par sa famille.

La Communauté de communes de Parthenay-Gâtine soutient déjà ce principe dans les accueils de loisirs, depuis sa création. Elle y attache aujourd'hui, une place essentielle dans son projet éducatif, ce qui invite l'ensemble des acteurs éducatifs à s'y référer dans l'organisation de la journée des enfants pour les activités qu'ils ont à organiser car répondre aux besoins fondamentaux en fonction de l'âge de l'enfant, du jeune, est d'un enjeu vital pour tous.

Des propositions et actions allant dans ce sens avaient été alors développées :

Proposer des temps d'animation différenciés pendant les temps périscolaires (alternance entre temps tonique et temps plus calme)

Adapter les contenus, les méthodes, les locaux aux besoins de tous les enfants

Favoriser l'émergence d'un programme d'activités variées afin de permettre aux enfants de choisir en fonction de leurs envies

Proposer des espaces d'activités (BCD, jeux de construction, etc.) permettant aux enfants d'aller et venir ;

Proposer des temps libres, de repos, des temps de jeu pour que les enfants aient un moment à eux ;

Développer la proposition d'ateliers permettant aux enfants de s'initier ou de découvrir des pratiques sportives, culturelles, scientifiques, techniques ou artistiques ;

Dans la nouvelle version du PEDT, la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine souhaite poursuivre le développement d'actions allant dans ce sens et ainsi développer la réflexion concernant les activités proposées aux enfants et mettre en place une animation participative permettant d'inclure l'enfant dans le choix des activités.

De même, il est préférable de penser les activités « en cycle », dans une logique de parcours, de manière à respecter une certaine progressivité pédagogique et aboutissent régulièrement à une réalisation finale selon la nature de l'activité (spectacle, objet, jeu, livre, tournoi, œuvre artistique, etc.). En s'appuyant sur l'expérience des animateurs une attention particulière sera portée pour finaliser les cycles d'activités par un temps fort (portes ouvertes, spectacles, expositions) de restitution à la fois valorisant pour les enfants, les familles, les acteurs et partenaires du territoire.

EVALUATION

S'agissant de la première contractualisation du PEDT intégrant **le plan mercredi**, il va être nécessaire d'évaluer celui-ci tout au long de son déploiement, il est proposé d'organiser son évaluation à venir en :

- Le déclinant en fiches actions, déclinés par chaque gestionnaire, avec mise en place d'indicateurs d'évaluation, pour que chaque acteur se l'approprié.
- Fera l'objet d'un bilan dans l'objectif de l'enrichir et de l'ajuster en fonction des observations et constats formulés lors des différentes concertations organisées pendant sa phase de mise en œuvre, et à l'occasion des travaux du comité de suivi (pertinence, efficacité, impact et efficience permettant de vérifier si les objectifs opérationnels et stratégiques visés sont atteints)

Pour les acteurs concernés par le plan mercredi, les fiches actions visent à :
mettre en place un projet structuré pour la journée du mercredi.

Réfléchir à une organisation de la journée du mercredi.

Mettre en place des projets sur une journée complète d'animation et intégrer des activités dès le matin selon la semaine scolaire existante.

Proposer des activités adaptées au rythme de l'enfant sur une journée entière de centre de loisirs prise en compte du bien-être physique et affectif des enfants.

Organiser des réunions de préparation d'1h30 régulièrement entre les équipes d'animation et que celle-ci soient spécifiques à l'organisation de la journée du mercredi (formats, activités...).

Mettre en place des réunions de bonnes pratiques entre les différents sites ainsi que des référentiels.

Permettre aux enfants de s'approprier cette journée.

Avoir une réflexion spécifique sur les activités proposées et sur le choix d'intervenant.

Mettre en place une animation participative pour déterminer les activités souhaitées par les enfants.

Assurer une continuité éducative en permettant une complémentarité des projets d'école et des projets d'animation.

Faire en sorte que les animateurs soient polyvalents (enfants de maternelle au collège) améliorer l'information et les échanges avec les parents pour permettre une co-éducation possible

D'inscrire les enfants à la journée (petites vacances) ou à la 1/2 journée généraliser la mise en place de livrets qui communiquent sur les activités proposées le mercredi permettant à l'enfant de se projeter.

Permettre l'accueil de tous les enfants dans la limite des conditions d'accueil.

Améliorer l'accueil des enfants porteurs de handicap et préparer en amont l'accueil développer des modules de formation à destination des animateurs.